

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
**Croissance et gestion
de l'offre au menu**



■ VALACTA

**Quelle est la meilleure
avenue pour faire plus
de profit?**

DU LAIT DE QUALITÉ EN QUANTITÉ!



REPROMAX



A2A2

200HO03910 COMESTAR

LAUTRUST

SUDAN X MAN-O-MAN

1673 KG L • 86 KG G • 76 KG P

CONF. +14 • 106 DV



GENOMAX



ROBOT



A2A2

200AY00784 KAMOURASKA

BIGSTAR

SITUATION X JUPITER

933 KG L • 47 KG G • 39 KG P

PM +11 • CONF. +9



GENOMAX



A2A2

200JE01037 DUPAT

BUTTERSCOTCH

BARNABAS X MARVEL

1581 KG L • 83 KG G • 65 KG P

CONF. +10 • SM +9

Ciaq | 1 866 737-2427 | www.ciaq.com |

Concevons l'avenir
189124



ÉDITORIAL

Message du président 4

ACTUALITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Croissance et gestion de l'offre au menu

À l'occasion de leur assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Québec les 12 et 13 avril dernier, les délégués des Producteurs de lait du Québec ont discuté principalement de l'importante croissance de la production et des investissements dans leur secteur, mais aussi des difficultés liées au prix reçu au cours des derniers mois et de la protection de la gestion de l'offre. 7

PROACTION

Des producteurs participent au projet pilote

Volets bien-être animal et traçabilité de proAction 15

CULTURE

Quand est-ce qu'on sort la faucheuse?

Trois producteurs expliquent sur quelles bases ils déterminent le moment approprié pour sortir la faucheuse. 16

VALACTA

Quelle est la meilleure avenue pour faire plus de profit?

Chaque producteur a sa propre idée sur ce qu'il faut faire pour augmenter ses bénéfices. Pour certains, ça passe obligatoirement par une production maximum par vache. D'autres ne jurent que par un coût de concentrés très bas. Passent-ils à côté de choses importantes? 20



CONCOURS LAIT'XCELLENT

Le travail accompli par les producteurs au cours de la dernière année pour obtenir un lait de qualité a été reconnu avec l'édition 2016 du concours *Lait'xcellent* ... 26



REPORTAGE À LA FERME

Le Lait'xcellent d'argent à la Ferme Jolichutes SENC

Nathalie Roberge, Jocelyn Gosselin et leur fils Gabriel, propriétaires de la Ferme Jolichutes SENC de Lévis dans la région de Chaudière-Appalaches-Nord, ont reçu l'argent à l'édition 2016 du concours provincial *Lait'xcellent* 28



CONCOURS LAIT'XCELLENT

Liste des récipiendaires d'un certificat Très grande distinction 34

RECHERCHE

Démarrage de deux nouveaux projets de recherche financés par Novalait

Des recommandations concrètes sur la production et l'utilisation de fumier recyclé et de nouveaux indicateurs du statut de bien-être des vaches laitières sont les livrables attendus des deux nouveaux investissements en recherche de Novalait 42



MÉDECINE VÉTÉRAIRE

Les traitements alternatifs de la mammite bovine

Ce qu'il faut savoir avant d'avoir recours ou non à un antibiotique pour le traitement de la mammite. 44

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA 24

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT 48

FROMAGES D'ICI 53

À PROPOS DE LA PRODUCTION 54

AILLEURS DANS LE MONDE 58

LA RECETTE 59

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 60



En guise d'éditorial,
 nous vous
 présentons des
 extraits du discours
 du président des
 Producteurs de lait
 du Québec (PLQ),
 Bruno Letendre,
 prononcé le
 12 avril 2017, lors
 de l'assemblée
 générale annuelle.

La dernière année n'a peut-être pas été parfaite : elle a été mouvementée et parfois frustrante pour nous, les producteurs de lait et nos partenaires du secteur laitier. Mais au travers de tout cela, elle a été l'année d'une croissance formidable! La hausse du droit de produire de 8 %, sans compter les journées additionnelles, c'est du jamais vu de mémoire d'homme! Nous produisons, à l'heure actuelle, neuf millions de litres de lait chaque jour..., c'est carrément historique! C'est une très bonne nouvelle pour les entrepreneurs que nous sommes! Qui a dit que la gestion de l'offre empêchait la croissance?

Je félicite les producteurs qui ont relevé avec brio le défi de répondre pleinement aux besoins grandissants des consommateurs canadiens. Vous avez non seulement atteint les objectifs, vous l'avez fait en maintenant de hauts standards de qualité.

De nombreux producteurs ont décidé d'investir massivement pour profiter du contexte favorable. En 2016, on estime que les investissements en bâtiments, machinerie et équipements sur les fermes ont dépassé le cap des 550 millions de dollars au Québec, sans chiffrer les effets d'entraînement. C'est énorme! Ça démontre la vitalité et le dynamisme de notre industrie et l'ambition de nos producteurs à constamment améliorer leur entreprise laitière.

Bien entendu, le contexte actuel favorise les occasions d'affaires. Cela dit, chaque producteur a la responsabilité d'analyser les occasions qui se présentent à lui selon son plan stratégique et sa vision d'avenir, tout en évaluant les risques.

Parlant d'investissements, le gouvernement fédéral n'a toujours pas annoncé les détails du programme de transition de 250 millions de dollars sur cinq ans pour la production laitière.

Pourtant, le temps presse. L'Accord économique et commercial global devrait entrer en vigueur de façon provisoire au cours de l'année. Bientôt, probablement cet été, les premières tonnes de fromage européen vont se retrouver sur les tablettes de l'épicerie et concurrencer inégalement notre industrie en nous prenant des parts de marché que nous concédons pour toujours!

Qu'on se comprenne bien, nous sommes reconnaissants qu'Ottawa mette sur pied une aide financière pour inciter les producteurs à investir dans la modernisation de leurs équipements et de leurs installations. Mais on insiste sur le fait que ce n'est pas une pleine compensation de nos pertes de près de 150 millions de dollars annuellement à la ferme seulement.

Concrètement, nous demandons au gouvernement d'annoncer sans tarder les modalités du programme de transition dévoilé il y a près de six mois. Nous lui demandons également de discuter avec nos représentants, les Producteurs laitiers du Canada, d'une seconde phase de soutien aux producteurs qui serait plus juste par rapport aux dommages permanents subis, c'est-à-dire un programme de compensation équitable pour indemniser les hommes et les femmes qui vont perdre du travail et des revenus avec l'entrée en vigueur de l'AECG.

De même, le gouvernement fédéral devrait allouer les contingents d'importation de fromage aux fromagers qui sont directement et négativement touchés par ces importations accrues afin de minimiser l'impact de l'AECG. Avec ces quotas d'importation, ils pourront mieux se positionner face à la concurrence européenne en investissant dans l'innovation ou dans des installations plus performantes. Il serait injuste que des détaillants ou des importateurs empochent la rente de ces importations alors que leurs affaires ne sont nullement affectées.

Mais par-dessus tout, le plus important pour nous, c'est que l'hémorragie cesse! Nous n'accepterons pas de nouvelles concessions de marché faites sur notre dos par le Canada. On ne veut plus vivre dans l'incertitude et dans l'angoisse de voir les marchés que nous développons cédés dans des négociations qui font de nous des perdants.

Nous espérons que le gouvernement ne fera pas la sourde oreille à nos demandes lors des négociations entourant la réouverture de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Le gouvernement canadien doit se tenir debout et dire non à l'intimidation. Il doit défendre notre politique agricole comme les États-Unis protègent la leur et exclure toute discussion entourant la taille des contingents tarifaires et le niveau des tarifs hors quota pour les produits laitiers. Nous offrons d'ailleurs au gouvernement fédéral notre entière collaboration dans l'atteinte de ces objectifs pour le bien commun de l'ensemble des Canadiens.

Les termes de l'ALENA actuel n'ont pas empêché la croissance du commerce de produits laitiers entre les États-Unis et le Canada. Au contraire, sur les 234 000 tonnes de produits laitiers importés au pays en 2016, les trois quarts provenaient des États-Unis, ce qui en fait le plus important exportateur de produits laitiers chez nous.

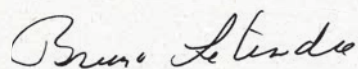
Dernièrement, l'industrie laitière américaine a lancé une nouvelle charge en accusant à tort le Canada de pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers que nous venons de mettre en place. [Et, malheureusement, le président américain a repris ces accusations non fondées pour menacer le Canada.] Le plus odieux dans cette accusation, c'est que des transformateurs américains ont annoncé à leurs producteurs fournisseurs qu'ils ne prendraient pas leur lait à cause de nous. C'est du cynisme.

La mise en œuvre de cette classe fait partie d'une entente commerciale négociée entre les producteurs et les transformateurs canadiens. Elle vise à permettre à notre secteur de s'adapter à l'évolution technologique et à offrir à nos transformateurs du lait pour produire des ingrédients laitiers canadiens. La politique commerciale canadienne est inchangée. Les transformateurs canadiens sont libres d'acheter leurs ingrédients laitiers sans tarifs aux États-Unis.

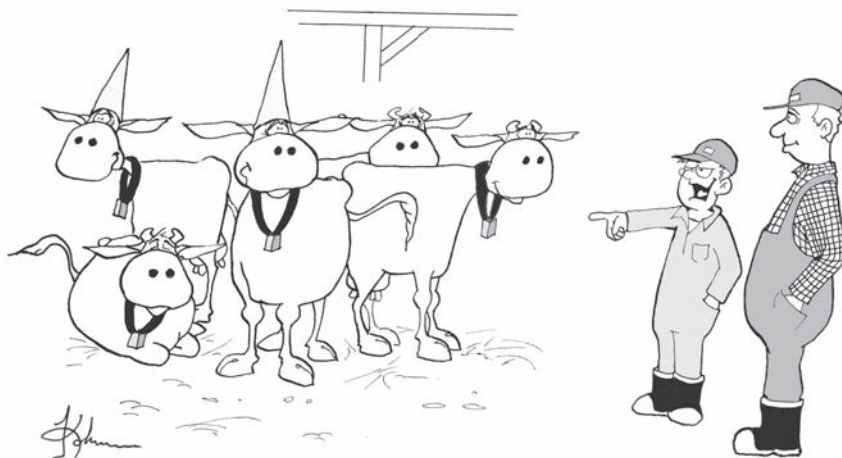
Nous compatissons bien sûr avec les producteurs de lait américains. On ne souhaite pas de mal à nos confrères producteurs. Mais leur malheur, ce n'est pas nous qui le causons. C'est leur propre indiscipline de production, encouragée par leurs transformateurs qui veulent exporter dans un marché mondial déjà en surplus. Leur malheur, c'est justement de ne pas avoir la gestion de l'offre qui ajuste leur production aux besoins de leur marché.

Avec la gestion de l'offre, tout le monde y gagne : les consommateurs obtiennent une source locale de produits laitiers de grande qualité à prix juste, les gouvernements fédéral et provincial reçoivent 1,3 milliard de dollars en taxes et impôts du secteur laitier québécois, les contribuables n'ont pas à verser de leurs poches pour soutenir nos revenus, les transformateurs profitent d'approvisionnements prévisibles et les producteurs reçoivent un prix décent pour leur travail.

Ça fait plus de 40 ans que la gestion de l'offre procure sécurité, stabilité, qualité et rentabilité à toutes les parties prenantes. Assurons-nous collectivement que la prochaine génération de producteurs laitiers puisse vivre décemment de ses passions, comme nous le faisons aujourd'hui.



président



DIRECTEUR
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Jean Vigneault

JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Yvon Gendreau

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière,
Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA,
Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait,
Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur
la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement,
Université McGill, Valacta

VENTES
pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7579

DIRECTEUR DES VENTES
Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7264
Représentant ventes nationales
Daniel Lamoureux, 1 877 237-9826
Fax: 450 670-4788
Courriel: ads@laterre.ca

ADMINISTRATION
Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Jocelyn Boutin

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie Transcontinental

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à :
Le producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 450 679-0530, poste 8306
Télééc. : 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : www.lait.org

Dépot légal : Bibliothèque & archives nationales Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque & archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.

J'ai identifié toutes celles qui refusent toujours
de comprendre comment utiliser le robot de traite.

COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8306 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**



Les
Producteurs
de lait
du Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Croissance et gestion de l'offre au menu

- À l'occasion de leur assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Québec les 12 et 13 avril dernier, les délégués des Producteurs de lait du Québec ont discuté principalement de l'importante croissance de la production et des investissements dans leur secteur, mais aussi des difficultés liées au prix reçu au cours des derniers mois et de la protection de la gestion de l'offre.

Le bilan fait lors de l'assemblée générale annuelle a permis de mettre en lumière que la dernière année, malgré certains enjeux préoccupants, a aussi été synonyme d'une importante croissance pour les producteurs de lait. En effet, le droit de produire a crû de 8 % en 2016 et de 15 % au total depuis décembre 2014. Une des principales causes de cette augmentation vient d'une croissance de plus de 23 % de la demande de matière grasse pour le lait de transformation des trois dernières années. Dans son discours, Bruno Letendre, président des PLQ, l'a d'ailleurs bien expliqué : « La réhabilitation du gras laitier a eu un impact majeur sur les habitudes alimentaires des Canadiens, mais aussi un effet positif pour nos fermes laitières. On



ne peut pas prédire l'avenir, mais la croissance actuelle de la consommation a de bonnes chances d'être réelle et durable.»

Et en 2016, la croissance du secteur laitier a eu des effets bénéfiques pour l'ensemble de l'économie du Québec et du Canada. On estime que les investissements en bâtiments, machinerie et équipements dans les fermes ont dépassé le cap du 550 millions de dollars au Québec. Des résultats très intéressants, quand on additionne les effets d'entraînement sur l'emploi et le PIB, qui profitent à l'économie des régions.

DES PRIX QUI N'ONT PAS ÉTÉ À LA HAUTEUR DE LA CROISSANCE

Cependant, malgré cette croissance, les producteurs de lait québécois ont été confrontés à une situation moins réjouissante quant au prix du lait à la ferme. Le prix moyen en 2016 était de 70,97 \$/hl et de 71,46 \$/hl en 2015 alors qu'il était à 76,33 \$/hl en 2014. Ces bas prix depuis 2015 sont attribuables en partie au fait que la fabrication du beurre est l'une des classes les moins payantes pour les producteurs, puisque seulement la matière grasse est valorisée et les

À PROPOS DU COMMERCE INTERNATIONAL



Au cours de l'AGA, Yves Leduc, directeur des politiques et du commerce international aux Producteurs laitiers du Canada, a traité les questions entourant les différentes ententes commerciales qui concernent le Canada. Il a souligné que l'industrie laitière canadienne attire l'attention des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Union européenne en raison notamment de sa stratégie des ingrédients laitiers conclue entre les producteurs et les transformateurs à l'été 2016. Cette entente a multiplié les activités de lobbying de la part des producteurs laitiers américains qui se disent lésés par cette entente auprès de l'administration Trump. En effet, les transformateurs canadiens ont maintenant le choix de s'approvisionner à une source de lait canadien pour leur fabrication et leur utilisation d'ingrédients laitiers. On sait que le président Trump souhaite rouvrir l'ALENA et entend améliorer l'accès au marché canadien.

UN NOUVEL EXÉCUTIF POUR LES PLQ

À la suite de l'assemblée générale annuelle des PLQ qui s'est tenue les 12 et 13 avril dernier, le conseil d'administration a procédé à l'élection de son comité exécutif. **Bruno Letendre**, producteur laitier de Saint-Georges-de-Windsor dans la région de l'Estrie, a été reconduit à la présidence pour un septième mandat. **Pierre Lampron**, de Saint-Boniface dans la Mauricie, et **Réal Gauthier**, d'Outaouais-Laurentides ont été élus respectivement 1^{er} et 2^e vice-présidents. **Richard Bouchard** de Capitale-Nationale-Côte-Nord et **Jean-François Morin** de Chaudière-Appalaches-Nord ont accédé au comité à titre de membres.

Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration des PLQ est composé des administrateurs suivants : Gabriel Rancourt (Abitibi-Témiscamingue), Gabriel Belzile (Bas-Saint-Laurent), Normand Barriault (Gaspésie-Les-Îles), Gilbert Perreault (Lanaudière), Alain Brassard (Centre-du-Québec), qui succède à Denis Morin, Daniel Gobeil (Saguenay-Lac-Saint-Jean), en remplacement de Daniel Côté, Yvon Boucher (Montérégie-Est), Maurice Montcalm (Montérégie-Ouest), Bruno Cyr (Chaudière-Appalaches-Sud) et du membre observateur, Marcel Blais (Estrie).



Depuis 1991...
Purina salue l'excellence des Éleveurs Élites !



Ferme Lima

**2016 | Daniel Alie, Nicole Marchand, Kim, Tom, Karen
Sainte-Perpétue, Québec**

La Ferme Lima a célébré son 100^e anniversaire en 2015. Tom représente la quatrième génération de producteurs laitiers sur le site depuis l'établissement de la ferme pendant la Première Guerre mondiale, en 1915. Daniel, le père de Tom s'est joint à l'entreprise familiale en 1970, lorsqu'il a pris l'initiative d'enregistrer le troupeau Holstein pur race et débiter le contrôle laitier. Aujourd'hui, Daniel gère l'alimentation des animaux et la production aux champs pendant que sa femme Nicole s'occupe de la comptabilité, de la laiterie et de l'élevage des veaux. Tom, le plus récent contributeur à l'exploitation laitière, est chargé de la gestion du troupeau, y compris toutes les activités d'insémination artificielle à la ferme.

Après avoir terminé son TPA à l'ITA de Saint-Hyacinthe en 2010, Tom a travaillé comme stagiaire pour Purina avant de retourner à la ferme. La construction d'un nouveau bâtiment pour les génisses et les vaches tarées a été achevée en décembre 2014. Cette très impressionnante installation à stabulation libre est une étable froide qui utilise des copeaux comme litière. Les génisses et les vaches tarées sont maintenues très propres et confortables dans cet environnement. Une fois l'étable à stabulation libre terminée, les rénovations ont commencé sur l'étable laitière; des modifications ont été apportées pour agrandir les stalles et ajouter des chaînes. Le confort accru des vaches a largement contribué à augmenter la production de lait de 1,700 kg par année et qui se situe maintenant à 11,000 kg/vache/lactation et à se mériter deux prix Qualité Lait en 2012 et en 2015.

La Ferme Lima cultive 280 acres de terre dont 100 acres pour la production de fourrage (la moitié comme foin sec et la moitié comme ensilage de luzerne), 35 acres d'ensilage de maïs BMR, 30 acres de maïs grain sec, 15 acres de pâturages et 90 acres de fèves de soja (pour la vente). Tous les fourrages produits sont équilibrés de manière à procurer une nutrition optimale pour les 110 têtes d'animaux à la ferme (55 vaches en lactation, 9 vaches tarées et 46 veaux et génisses). Les génisses en gestation et les vaches tarées sont au pâturage et reçoivent une RTM composée de foin sec, d'ensilage de maïs BMR, d'ensilage de foin et une ration personnalisée de Prémélange vache tarie plus 0;7. Les vaches en lactation sont séparées en deux groupes et ont aussi accès à des pâturages, soit la nuit (groupe 1) ou le jour (groupe 2). Ces deux groupes reçoivent une RTM

composée principalement d'ensilage de maïs BMR, d'ensilage de foin, de foin haché et d'un supplément personnalisé NUTRI 45. Les vaches en pré-vêlage sont préparées pour la lactation avec le PREPAR-LAIT 17G de Purina. Les jeunes veaux ont un bon départ avec la moulée EXTRUVEAU pendant les trois premiers mois de vie, avant de passer à une moulée PRIMA 22% personnalisée.

Tom, un passionné de génétique, participe chaque année à l'Expo Agricole de Bécancour; l'année dernière, il a remporté la Championne de Réserve avec Lima Biscotti Dempsey: Lima Biscotti Dempsey, TB 88, 2e lactation: 12 339 kg, 4,6 % G, 3,4 % P MCR (265,329,284).

En 2010, la Ferme Lima a remporté la Grande Championne à l'Expo de Saint-Hyacinthe avec Lima Jorie Buckaneer: Lima Jorie Buckaneer Ex 92, 3e lactation: 9 998 kg, 3,7 % G, 3,3 % P MCR (202,201,211).

C'est en 2005 que les expositions prennent une tournure plus significative, lorsque Lima Martia Roy remporte la classe des 2 ans sénior à l'Exposition Agricole de Trois-Rivières. Elle est également la grand-mère de Lima Biscotti Dempsey: Lima Martia Roy TB-88 1* 3e lactation: 11498 kg, 3,7%G, 3,1%P MCR (223,225,221).

L'un des principaux objectifs de Tom consiste à constamment améliorer la génétique du troupeau pour éventuellement remporter le titre de Maître-éleveur et vendre des animaux et ainsi apporter une contribution positive au secteur de la génétique. Les Alie s'efforcent d'améliorer continuellement la performance des vaches pour s'assurer que toutes les stalles de l'étable soient toujours plus rentables. Aujourd'hui la classification du troupeau compte 2 Ex, 31 TB, 29 BP, 2B.

Animés par une richesse culturelle diversifiée (les parents de Nicole ont émigré de Suisse pour s'établir comme agriculteurs au Québec en 1981), les Alie adorent voyager. Daniel et Tom ont visité l'Est et l'Ouest du Canada ainsi que les Caraïbes, l'Europe et les États-unis. Nicole, Kim et Karen ont visité la famille en Suisse pendant deux semaines cet été. Il est fort probable que leur ouverture d'esprit et leur curiosité les ont aidés à atteindre le niveau de réussite qu'ils connaissent aujourd'hui.

★ Meunerie Acadienne et Cargill Nutrition Animale
Canada félicitent les propriétaires de la Ferme Lima
pour cet accomplissement.

188519



www.agripurina.ca

Enquête sur les coûts de production 2016

MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES

Marcel Bernier et Nicole Guimond, de la Ferme Guinier enr. de Leclerville dans la région de Chaudière-Appalaches-Nord, ont remporté cette année le Prix de reconnaissance en participant à l'enquête sur les coûts de production 2016. Il s'agit d'un prix en argent d'une valeur de 4 000 \$.

Geneviève Rainville, directrice de la Recherche économique des Producteurs de lait du Québec, a procédé au tirage du prix lors de l'assemblée générale annuelle.

Ce prix vise à remercier les producteurs et les productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production.

En 2016, 109 entreprises laitières, dont 103 du Québec et 6 du Nouveau-Brunswick, ont accepté de collaborer avec le Groupe AGÉCO à cette enquête.

Félicitations à M^{me} Guimond et M. Bernier.



Jean-François Morin, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord, en compagnie de Nicole Guimond et Michel Bernier, gagnants du Prix de reconnaissance.

solides non gras ne sont pas requis par le marché. Une part croissante de ces solides non gras doit être écoulée sur le marché de l'alimentation animale, dont les prix ont été très bas depuis les prix très élevés de 2014. Ces bas prix sont attribuables aux prix mondiaux des solides non gras. Malgré une légère reprise dans les derniers mois, les prix mondiaux des solides non gras, comme la poudre de lait écrémé, demeurent bas et affectent les producteurs de lait de partout dans le monde.

EXCLURE LA GESTION DE L'OFFRE DE L'ALENA ET LA MAINTENIR

Bruno Letendre a aussi rappelé que la gestion de l'offre est un modèle économique efficace contre les fluctuations du marché. « Elle aide les entreprises laitières à devenir rentables et à planifier leur développement dans un environnement prévisible. C'est pour-



Pour Bruno Letendre, la gestion de l'offre contribue à la croissance de l'économie et à la création d'emplois.

quoi, a-t-il dit, nous en appelons au gouvernement pour qu'il la maintienne afin que les producteurs et toutes les parties prenantes de l'industrie laitière puissent continuer d'investir et de contribuer à la croissance de l'économie et à la création d'emplois. »

Les délégués ont d'ailleurs demandé au gouvernement fédéral d'exclure le secteur laitier et la gestion de l'offre de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA),

QUÉBEC CONTINUE DE DÉFENDRE LA GESTION DE L'OFFRE

Venu s'adresser aux délégués, Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture du Québec, a réitéré l'appui de son gouvernement à la gestion de l'offre. Le gouvernement québécois, a-t-il dit, entend continuer de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il indemnise les entreprises qui seront touchées par les importations de fromages supplémentaires qui entreront au pays avec la mise en application de l'AECG. « Le message est clair : les quotas d'importation doivent être donnés aux fabricants québécois de fromage », a-t-il précisé. Pour le ministre Lessard, les fromages européens qui entreront au pays devront aussi respecter les normes de fabrication canadienne s'ils veulent se retrouver sur les tablettes des épiceries du Québec.



comme le gouvernement de l'époque l'avait obtenu dans l'entente signée en 1994. « Le gouvernement canadien doit se tenir debout devant les États-Unis pour préserver intégralement la gestion de l'offre et refuser toutes concessions d'accès supplémentaires à notre marché et toutes réductions tarifaires lors de la renégociation de l'ALENA », a souligné M. Letendre.

COMPENSER LES DÉGÂTS DE L'AECC

Pour Bruno Letendre, l'arrivée prochaine des 17 700 tonnes de fromages européens concédées par le Canada dans l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne viendra réduire l'effet de la croissance pour les producteurs de lait et les fromagers canadiens.

D'ailleurs, avec cette entente commerciale qui devrait entrer en vigueur au cours de l'année, les délégués ont demandé au gouvernement de dévoiler sans tarder les modalités du programme

UN OUTIL CAPABLE D'ADAPTATION

Lors de son passage à l'AGA, le président de l'UPA, Marcel Groleau a dit qu'il ne fallait pas voir la conclusion de l'entente nationale sur les ingrédients laitiers comme un affaiblissement des producteurs, mais plutôt comme la démonstration de la capacité d'adaptation de la gestion de l'offre à la réalité changeante des marchés. « Cette entente, a-t-il déclaré, vous permettra d'évoluer. Et c'est parce que vous êtes capables de travailler avec l'ensemble du secteur laitier, tout en gardant un certain rapport de force, que la gestion de l'offre continue d'avoir des appuis au Québec. Les producteurs seront toujours vulnérables, mais la gestion de l'offre vient corriger cette difficulté. » Il a aussi mentionné que son organisation continuera de suivre de près l'évolution du dossier de la possible renégociation de l'ALENA. Il a toutefois mis en garde les producteurs contre l'idée de poser des gestes qui pourraient se retourner contre eux.



PUBLIREPORTAGE

Des tensions parasites corrigées de père en fils!

Il y a 25 ans, Jean-Guy Raymond associait ses fils Florent et Michel à l'entreprise familiale pour fonder la Ferme J.-G. Raymond et Fils inc. Dans cette belle ferme de Saint-Alexandre, en Montérégie, on avait agrandi, installé de nouveaux appareils électriques. Avec le temps, des problèmes ont surgi : « Les vaches ont commencé à hésiter pour entrer dans la salle de traite et à ruer », raconte Jean-Guy Raymond. « Elles mangeaient moins et buvaient peu d'eau, comme du bout des lèvres », ajoute Michel.



De g. à d., Michel Raymond, son fils Marc-André, son père Jean-Guy, son fils Maxime et son frère Florent.

À l'UPA où il était administrateur, Jean-Guy entend parler des tensions parasites. On lui conseille l'électricien Gaétan Martin. Celui-ci fait aussitôt des tests, gratuitement et en garantissant une amélioration chez les vaches. Il découvre des appareils défectueux, installe un STD première version avec isolateur de masse, et améliore la mise à la terre. « Tout est redevenu normal, c'était merveilleux! », se rappellent Michel et Florent.

Il y a trois ans, après l'ajout d'autres appareils dont un robot de traite, des ennuis similaires refont surface. « Les vaches affichaient un taux élevé de leucocytes, notent Marc-André et Maxime Raymond, fils de Michel. Dans une rangée, elles ne se couchaient plus dans leurs logettes... Ça tardait chaque jour à passer au robot. »

Gaétan Martin et son fils Maxime reviennent et confirment le retour des tensions parasites. En fait, il fallait de nouvelles connexions avec le système STD et les isolateurs de masses, en raison des modifications mécaniques et électriques du bâtiment. Les Gars branchés ont remis à niveau le STD qui répond maintenant aux derniers critères, avec son efficacité d'origine!

L'amélioration est indiscutable : « L'an passé, nous sommes arrivés neuvièmes pour la qualité du lait dans toute la Montérégie-Ouest! », se réjouit Florent Raymond.



LE GARS BRANCHÉ...
GAÉTAN MARTIN ÉLECTRICIEN INC.
 RBQ : 2423-8404-01
 Sans frais : 1 855 475-1980
 Cell. : 819 475-8019
www.gaetanmartinelectricien.com



REGARDE, ENCORE UN AUTRE CLIENT SATISFAIT

PLUS DE
30 ANS
 D'EXPÉRIENCE

SURVEILLEZ
 NOS PROCHAINS
 PUBLIREPORTAGES



De toutes les résolutions débattues en cours d'assemblée, seule celle concernant le processus d'élection du président des PLQ a été rejetée.

WALLY SMITH APPELLE À L'UNITÉ

Pour son dernier passage à l'AGA des PLQ, le président des Producteurs laitiers du Canada, Wally Smith, a appelé les producteurs de partout au pays à demeurer unis et à continuer de défendre la gestion de l'offre. En référence aux menaces que représentent les différents accords commerciaux, tels que l'ALENA, le PTP ou l'OMC, et à la nécessité de défendre le modèle canadien dans la tourmente, M. Smith a expliqué : « La gestion de l'offre ne fonctionne pas par elle-même. Elle a besoin de vous tous pour continuer d'atteindre son objectif. Si nous sommes unis et que nous parlons tous d'une même voix, on peut réussir à la garder pour encore longtemps et ainsi permettre aux générations futures d'en bénéficier. »

Il a également souligné que l'entente producteur-transformateur sur les ingrédients laitiers conclue l'été dernier démontre bien que la gestion de l'offre est capable d'évoluer dans le temps pour répondre aux différentes facettes du marché à la fois pour le bénéfice des producteurs et de l'ensemble de l'industrie laitière. « La gestion de l'offre est un privilège et il faut continuer de travailler dur pour la garder », a-t-il conclu.



de 250 millions de dollars sur cinq ans pour la modernisation des entreprises laitières canadiennes, annoncé il y a près de six mois. On réclame aussi d'Ottawa une seconde phase de soutien aux producteurs qui serait plus juste par rapport aux dommages permanents subis, c'est-à-dire un programme de compensation équitable pour indemniser les hommes et les femmes qui vont perdre du travail et des revenus à la suite de l'entrée en vigueur de l'AECG.



L'allocation des contingents d'importation de fromage devrait être attribuée aux fromagers qui pourront mieux se positionner face à la concurrence européenne.

MARIO HÉBERT PRÉSENTE LE CIAQ

Mario Hébert, directeur général du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), est venu dresser un portrait des services offerts et des résultats obtenus au cours des derniers mois et des dernières années par son organisation et son volet international (Alliance Semex). Selon lui, les résultats ont dépassé les prévisions les plus optimistes. M. Hébert a annoncé que le CIAQ allait travailler au cours des prochains mois, en synergie avec les partenaires de l'industrie, à innover pour améliorer la rentabilité des producteurs. Il a conclu sa présentation en déclarant que, grâce à la gestion de l'offre, les producteurs de lait canadiens ont bâti une formidable génétique bovine enviée à travers le monde.



L'allocation des contingents d'importation de fromage, a mentionné le président des PLQ, devrait être attribuée aux fromagers qui pourront ainsi « mieux se positionner face à la concurrence européenne en investissant dans l'innovation ou dans des installations plus performantes. Il serait injuste, a-t-il précisé, que des détaillants ou des importateurs empochent la rente de ces importations alors que leurs affaires ne sont nullement affectées ».

ÉTUDE DES AUTRES RÉSOLUTIONS

En cours d'assemblée, les délégués ont aussi discuté d'autres résolutions. Seule celle concernant le processus d'élection du président des PLQ a été rejetée. Voici un résumé de celles qui ont été adoptées.

Politiques de quota

Comme les politiques de quota sont devenues pratiquement un sujet récur-



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE

3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

185200



rent au cours des dernières années, les délégués ont demandé aux PLQ de développer une démarche de consultation, en concertation avec les autres provinces de P5, auprès des producteurs pour mieux connaître leur vision et leur perspective du développement de leur ferme et de leur secteur. Ils veulent pouvoir documenter certaines options de mesures évoquées dans les assemblées annuelles régionales (ex. : fusions partielles, location de quota, balises pour des mises minimales sur le Système centralisé de vente des quotas) et intégrer ces travaux à la démarche de réflexion.

Paiement des composants

Avec l'instauration de la classe 7 de la Stratégie nationale sur les ingrédients laitiers, la forte demande de matière grasse et le besoin d'obtenir un meilleur arrimage entre le prix versé aux producteurs pour les SNG et les besoins du marché, notamment, les délégués ont demandé aux offices de producteurs des autres provinces canadiennes de prioriser les efforts pour revoir les politiques actuelles de paiement des SNG et de la matière grasse aux producteurs. Ils souhaitent que le paiement soit établi en fonction des revenus réels du marché associés à ces composants du lait.



Temps d'attente aux usines

Question de minimiser les coûts que peuvent engendrer les délais d'attente des transporteurs aux aires de réception de certaines usines, notamment en raison de la croissance du marché et de la tendance de consolidation que connaît depuis un moment le secteur de la transformation laitière, les délégués demandent au Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ), à Agropur coopérative et aux entreprises de transformation laitière qu'ils représentent de contribuer davantage à l'amélioration de l'efficacité des acti-

vités de réception du lait aux usines et à la réduction des temps d'attente des transporteurs. Les délégués veulent également que se poursuivent les efforts d'optimisation de l'approvisionnement du lait aux usines.

Biosécurité

Au chapitre de la biosécurité, les délégués ont demandé à leur organisation de poursuivre leurs efforts de mobilisation du milieu afin que soit établi un plan sur la biosécurité du secteur laitier québécois qui engage l'ensemble des acteurs de la filière, incluant les fournisseurs et les intervenants. Ils veulent également que les PLQ travaillent en collaboration avec le MAPAQ à la mise en place d'un programme de dépistage obligatoire de *Salmonella* Dublin dans les fermes du Québec et que ce ministère assume ses responsabilités en matière de santé publique en considérant *Salmonella* Dublin comme une maladie à déclaration obligatoire.

Programme du plan A de la CCL

Finalement, les délégués ont demandé à leur organisation de faire les représentations nécessaires auprès de la Commission canadienne du lait pour qu'elle apporte des ajustements au programme du Plan A afin que celui-ci contribue au plein approvisionnement de la demande de beurre au Canada. Ils veulent aussi que soient faites les représentations nécessaires pour que le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) entreprenne une discussion avec les partenaires de l'industrie pour déterminer les conditions permettant de s'assurer que la demande canadienne des transformateurs secondaires en beurre et crème soit alimentée à partir de lait canadien.

POUR PLUS DE DÉTAILS

Pour connaître tous les détails des résolutions adoptées à l'AGA 2016, les producteurs sont invités à consulter l'exemplaire du cahier des résolutions ensaché avec le présent numéro du *Producteur de lait québécois*. ■



Des producteurs participent au projet pilote

Au cours des premiers mois de l'année, un projet pilote a été réalisé dans une centaine de fermes au Canada. L'objectif principal était de tester l'intégration des nouveaux volets du programme proAction.

Au Québec, 49 fermes de partout dans la province ont accepté de participer et de mettre en œuvre les nouvelles exigences qui seront validées à partir du 1^{er} septembre prochain. De plus, tous les agents de validation ont été impliqués dans les validations à la ferme afin de prendre connaissance du programme. Ils ont également bénéficié d'une formation sur les nouvelles exigences.

Selon les participants, le volet bien-être animal est facile à mettre en place. Toutefois, ceux-ci ne veulent pas de paperasse supplémentaire. Pour sa part, le volet traçabilité est plus complexe à valider. La majorité des producteurs n'étaient pas conformes aux exigences pour diverses raisons. Entre autres, les logiciels et documents actuels ne permettent pas de consigner toutes les informations demandées pour la tenue des registres. De plus, la preuve de déclaration des activités de traçabilité était difficile à obtenir à la ferme.

À la suite des commentaires des producteurs et des conclusions du projet pilote, des modifications seront proposées afin de faciliter l'implantation du programme dans les fermes.

Pour plus d'informations sur le programme proAction, consultez le site web à l'adresse suivante : www.proaction.quebec.

Volets bien-être animal et traçabilité de proAction

WEBINAIRE DE FORMATION POUR LES PRODUCTEURS DE LAIT LE 14 JUIN

À compter du 1^{er} septembre prochain, tous les producteurs de lait du Québec devront se conformer aux exigences de deux nouveaux volets du programme proAction : bien-être animal et traçabilité. Afin de préparer les producteurs à l'implantation de ces nouveaux volets, 70 sessions de formation ont été offertes à plus de 2 600 personnes dans toutes les régions du Québec.

Les producteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de suivre cette formation pourront le faire par webinaire le 14 juin prochain, de 11 h 30 à 13 h 30. Pour savoir comment participer, surveillez le site Extranet des Producteurs de lait du Québec dans les jours précédant le webinaire.

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE DE HOLSTEIN CANADA

Depuis l'automne 2016, Holstein Canada procède à l'évaluation des animaux pour le volet bien-être animal du programme proAction. Toutes les fermes recevront par la poste un questionnaire de Holstein Canada avant la date de leur première validation sur le bien-être animal, car à compter du 1^{er} septembre, la validation LCQ inclura les volets bien-être animal et traçabilité. Holstein effectue l'envoi par ordre prioritaire en fonction des dates de validations les plus rapprochées à partir de septembre prochain. Ne vous inquiétez pas si vous ne l'avez pas encore reçu et que la date prévue de votre prochaine validation est plus tard à l'automne ou en 2018. Ce questionnaire doit être rempli et retourné le plus rapidement possible après réception afin de planifier la visite pour l'évaluation des animaux qui doit être faite avant la date de validation du volet bien-être animal de proAction.

Quand est-ce qu'on sort la faucheuse?

■ Trois producteurs expliquent sur quelles bases ils déterminent le moment approprié pour sortir la faucheuse.

Le choix du stade optimum de coupe de la luzerne varie d'une ferme à l'autre. Il dépend des besoins en protéine, en énergie et en fibre, de l'objectif de rendement et des attentes

en matière de persistance. Il découle aussi des équipements et de la main-d'œuvre disponibles, entre autres. Et bien sûr, la météo a le dernier mot. Voici comment chacun s'y prend.

FERME AÇADUC : VALORISER À FOND L'ÉNERGIE DU MAÏS ENSILAGE

« Plus la protéine est haute, plus on aime ça! » François Pinard tient la bride haute à sa luzerne. C'est que la ration quotidienne des vaches en lactation combine 25,5 kilos d'un maïs ensilage à 1,70 mcal/kg d'énergie nette de lactation à 18,5 kilos d'ensilage d'herbe. « En bas de 20 % de



protéine, je serais déçu, avoue le producteur. Entre 21 ou 23 %, on est dans notre zone de confort. »

« L'énergie contenue dans le maïs ensilage permet de bien valoriser la protéine de la luzerne, souligne leur conseiller en nutrition, Mario Gauthier, de Nutripartenaire. Qualité des fourrages égale signe de piastre. L'objectif, c'est de faire un maximum de lait avec le moins d'intrants possible. »

Située à Sainte-Perpétue, près de Nicolet, la ferme Acaduc compte 91 acres de prairies pour l'ensilage et le foin sec et 39 acres de maïs ensilage. Le troupeau comprend 56 vaches sous traite robotisée produisant chacune 38,5 litres de lait par jour (lait livré).

François, son frère Daniel et son père Gérard procèdent à la première coupe alors que la luzerne se trouve encore au stade bouton. En 2016, celle-ci a eu lieu le 31 mai. « L'herbe n'est pas longue, mais ce n'est pas grave, estime François. C'est la protéine qu'on veut. Avec le robot, quand l'herbe est plus riche, on le voit tout de suite et on peut réduire le tourteau de soya. » Les coupes suivantes se font tous les 30 jours. L'an dernier, celles-ci ont eu lieu les 30 juin, 29 juillet et 27 août.

La recherche de la qualité pousse ces producteurs à récolter non seulement tôt, mais vite également. Ils pratiquent l'ensilage d'un jour. La fauche s'amorce tôt dans la journée, vers six heures. La faucheuse est ajustée pour étendre l'herbe sur la pleine largeur, sans conditionnement. Le premier coup de râteau se donne autour de 10 heures. Vers midi, l'herbe est prête pour la mise en silo. À 19 heures, la récolte est terminée et on abaisse le

« Entre 21 % ou 23 % de protéine, on est dans notre zone de confort. »

- François et Daniel Pinard



« IL NE FAUT PAS PERDRE DE VUE QUE C'EST UN CHANTIER QUI COÛTE CHER. »

- Benoit Grégoire

débouleur du silo de 20 pieds par 60. « Il nous est déjà arrivé de faucher le tiers des prairies la veille pour sauver du temps, ajoute le producteur de 37 ans. Mais le lendemain midi, c'était plus humide que ce qui avait été fait le matin même! »

« On partage de la machinerie et de la main-d'œuvre avec nos voisins, ce qui fait qu'on est très bien équipés et qu'on a plein de monde dans les tracteurs. Par exemple, on dispose de deux faucheuses de 13 pieds et de deux râteaux de 26 pieds. Notre objectif, c'est de faire de la qualité, mais aussi d'avoir le stock le plus stable possible. Dès qu'on change de coupe et parfois même de champ, c'est visible par le robot » (François).

Membres du Club Yamasol depuis trois ans, ces producteurs estiment avoir fait de grands progrès en matière de régie. Mais pas question de s'arrêter là. « Il y a tellement de choses à perfectionner, lance François. Par exemple, on veut travailler sur le semis de luzerne. On est en exploration. L'an dernier, on a combiné la luzerne avec le brome et le trèfle Alexandria, une légumineuse annuelle. On veut aussi en venir à renouveler nos luzernières

plus souvent. Actuellement, on les garde en moyenne cinq ans. On veut réduire ça à 12 coupes. »

FERME U. GRÉGOIRE ET FILS : VISER UN JUSTE MILIEU ENTRE QUALITÉ ET RENDEMENT

Benoit et Martin Grégoire ont une longue feuille de route. Tous deux dans la cinquantaine, ces frères ont eu amplement le temps de déterminer ce qu'ils considèrent un juste milieu entre qualité, rendement et persistance. Le troupeau de la ferme U. Grégoire et Fils reçoit de l'ensilage d'herbe et de l'ensilage de maïs en parts égales. Logé en étable à attaches, il comprend 70 vaches en lactation donnant 11800 kilos de lait par an à 4,0 % de gras et 3,3 % de protéine (sur deux traites).

« En matière d'herbage, on se préoccupe à la fois de qualité et de rendement, affirme Martin. Si la protéine était trop haute, on manquerait de fibre dans la ration. On vise 20 %. C'est rare d'ailleurs qu'on l'échappe. » Benoit poursuit : « C'est important aussi pour nous que le rendement y soit. Il ne faut pas perdre de vue que c'est un chantier



« Les prairies, c'est ce qui a le plus gros impact économique sur l'entreprise. »

- Robin Cotnoir

qui coûte cher en main-d'œuvre et en temps de machinerie ».

À la première coupe, ces producteurs de Saint-Blaise-sur-Richelieu fauchent la luzerne au stade bouton. Aux trois suivantes, ce sera à 10 % en fleurs. « En pratique, il est rare qu'on ne soit pas limité par la température. Mais on ne stresse pas vraiment là-dessus. Pour nous, une luzerne début floraison est au top pour allier quantité et qualité » (Benoit). Ils se sont équipés pour compléter une coupe en deux à trois jours. Le rendement annuel des 53 hectares de mélange luzerne-mil oscille entre six et huit tonnes à l'hectare.

Curieusement, ces producteurs ne parlent pas de persistance de la luzerne. Cette région relativement peu enneigée n'a pourtant pas la réputation d'offrir les meilleures conditions de survie à cette légumineuse... « La persistance est bonne depuis cinq ou six ans. Les derniers dégâts majeurs remontent à une dizaine d'années »

(Benoit). Il faut dire qu'ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir de bonnes conditions à la luzerne. Ainsi, ils ont doublé tous les drains à 25 pieds. « Avant, on devinait l'emplacement des drains par la hauteur de la luzerne et de la graminée. Certaines années, elle était plus longue sur les drains » (Benoit). Leurs sols sont principalement des loams sableux argileux.

Un autre facteur pris en considération quant à la persistance, c'est qu'ils ne conservent leurs luzernières que trois ans, incluant l'année d'implantation. À raison de trois coupes la première année et de quatre pour chacune des suivantes, une luzernière fait l'objet d'un maximum de 11 coupes. « On enseme environ 40 acres de luzerne chaque année. C'est sûr qu'un ensemencement coûte cher, mais c'est bon pour la terre et on gagne du rendement dans le maïs l'année suivante » (Benoit). Leur rotation comprend aussi du maïs (grain et fourrager), du soya de semence et de l'orge de semence.

FERME COTNOIR : DES OBJECTIFS ÉLEVÉS... SANS ENSILAGE DE MAÏS

On ne cultive plus de maïs fourrager dans cette entreprise de Saint-Herménégilde, près de Coaticook. « On n'avait pas de bons rendements et on éprouvait des problèmes d'érosion, car nous avons de fortes pentes, explique Robin Cotnoir (30 ans), l'un des propriétaires. J'ai l'impression que le maïs abîmait notre structure de sol. »

Le pilier de l'alimentation des 70 vaches en lactation, c'est la luzerne. La RTM du 1^{er} groupe comprend 33 kilos d'ensilage d'herbe à 34 % m.s. (conservé en silo-fosse), 7,5 kg d'ensilage d'herbe à 50 % m.s. (balles enrobées), 0,5 kg de paille, 0,7 kg de blé (produit sur place), 8 kg de maïs-grain et 2,2 kg de supplément protéique/minéral à 33 % protéine.

Pour ces producteurs, la priorité est donc de récolter le volume et la qualité de fourrage requis pour maintenir et, si possible, améliorer la productivité du troupeau, qui atteint présentement 12000 kilos à 4,05 % de gras et 3,30 % de protéine (3 traites). « Les prairies, c'est ce qui a le plus gros impact économique sur l'entreprise » (Robin). À ses yeux, l'ensilage d'herbe idéal dose de 17,5 % à 18,5 % de protéine. Il n'a pas de cible comme telle pour l'énergie. « En général, elle suit la protéine », constate-t-il.

À la première coupe, la fauche se fait au stade bouton. « On a fait un test l'an dernier. On a fauché une



À raison de trois coupes la première année et de quatre pour chacune des suivantes, une luzernière fait l'objet d'un maximum de 11 coupes.



COUPE D'AUTOMNE DE LA LUZERNE : LA FAIRE OU PAS ?

Chaque ferme constitue un cas particulier, bien sûr. Il revient au producteur de déterminer si ce volume supplémentaire de 1,0 à 1,5 tonne à l'hectare en vaut la peine au regard des frais et, surtout, de l'effet potentiel de cette coupe sur la persistance de la luzerne. Un producteur à qui il manque des fourrages ne raisonnera pas comme un autre qui en a en excédent...

La recherche scientifique démontre que cet effet est bien réel. « Une coupe d'automne a plus d'effet sur la persistance de la luzerne que l'intervalle entre les coupes d'été, indique Gilles Bélanger, chercheur en agronomie des plantes fourragères à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les plants en sortent moins vigoureux, car ils ont moins de réserves. Et comme le couvert de neige risque d'être moins épais, ils seront moins bien protégés du froid et plus exposés au déchaussement par la glace. » « La recherche, précise-t-il, montre aussi que le regain de la luzernière sera moins bon le printemps suivant. Son rendement va faiblir. »

Si on tient néanmoins à faire une récolte d'automne, rappelle le chercheur, il est crucial de respecter un délai minimum après la dernière coupe d'été afin de permettre aux plants de reconstituer leurs réserves. « Il faut attendre d'avoir accumulé 500 degrés-jours, ce qui correspond à environ 50 jours » (G. Bélanger). En pratique, la dernière coupe de l'été devrait se faire au plus tard la dernière semaine d'août au Lac-Saint-Jean, la première semaine de septembre dans la région de Québec et la deuxième semaine de septembre dans la région de Montréal.

Quand il considère l'ensemble des résultats de recherche, M. Bélanger croit qu'à moins d'y être contraint, il est préférable de laisser cette récolte au champ. « Les inconvénients et les risques me semblent trop élevés en comparaison des avantages », juge-t-il.



« POUR NOUS, UNE LUZERNE DÉBUT FLORAISON EST AU TOP POUR ALLIER QUANTITÉ ET QUALITÉ. »

- Benoit

partie de champ au stade bouton et l'autre, 10 jours plus tard. Au premier endroit, la protéine était à 19 % et à l'autre, à seulement 16,5 %. On s'était fiés à la maturité de la graminée et la luzerne était rendue en début de floraison » (Robin). Les deux autres coupes se font à un stade de maturité un peu plus avancé que la première, car on tient à maintenir un écart de 35 à 40 jours. « On a déjà fait quatre coupes par été, mais on est revenu à trois et ça semble faire augmenter nos rendements. Avec quatre coupes, j'ai l'impression qu'on épuisait la plante. Elle ne semblait pas décoller aussi vite. Nos sols sont des loams limoneux peu profonds. Ce n'est pas un gros garde-manger pour nos plantes » (Robin). Ces producteurs veulent conserver les prairies pendant cinq ans, et donc y prélever au total 14 coupes.

Ils ont complété le drainage de toutes leurs terres, mais ils estiment avoir encore beaucoup d'améliorations à apporter à leurs prairies. « Notre priorité actuelle, c'est d'augmenter le pourcentage de légumineuses dans l'ensilage, indique Robin. On aimerait atteindre 60 à 70 %. » Pour ce faire, ils viennent de modifier leur mélange fourrager : la proportion de luzerne dans le mélange de semences est passée de 50 % à 75 %. En parallèle, ils ont intégré la fétuque et retiré le brome. « Le brome met trop de temps à bien s'établir » (Robin). Une proportion de 10 % du mélange est réservée au mil au cas où la luzerne ne passerait pas l'hiver. ■

Quelle est la meilleure avenue pour faire plus de profit?



- Chaque producteur a sa propre idée sur ce qu'il faut faire pour augmenter ses bénéfices. Pour certains, ça passe obligatoirement par une production maximum par vache. D'autres ne jurent que par un coût de concentrés très bas. Passent-ils à côté de choses importantes?

À l'heure actuelle, plusieurs producteurs laitiers recherchent encore la meilleure solution pour produire tout le quota qui leur a été donné au cours des deux dernières années suite à la croissance du marché. C'est bien de produire plus, pourvu qu'on y trouve un profit en fin de compte, d'autant plus qu'il faut maintenant travailler dans un contexte de prix du lait moins avantageux qu'il y a quelques années.

Les échanges d'idées entre producteurs sont d'excellentes sources d'inspiration, mais un seul arbre ne représente pas la forêt : ce qui donne des résultats à un endroit n'a pas toujours le même effet ailleurs.

400 FERMES LAITIÈRES SOUS LA LOUPE

Observer un nombre important d'entreprises du même secteur durant une période suffisamment longue permet de faire ressortir certaines tendances entre des indicateurs technico-économiques et le bénéfice réalisé. J'avais sous la main les résultats techniques et financiers de 400 fermes laitières figurant dans la banque de données Agritel de 2011 à 2015 (banque

de données des Groupes conseils agricoles du Québec – GCAQ) et je me suis dit que je pourrais peut-être y découvrir « la recette » du succès. L'avantage de travailler avec les données de cinq années consécutives, c'est de minimiser l'impact d'une saison exceptionnelle ou désastreuse. Précisons que le coût de production me semble la mesure la plus complète de l'efficacité de l'entreprise, puisque le prix du lait est à quelques détails près le même pour tous et que c'est dans la différence de coût que se forge le profit. Je cherchais donc à découvrir quel facteur influençait le plus le coût de production du lait pour l'ensemble de ces fermes.

LE COÛT DES CONCENTRÉS A LE DOS LARGE

Premier élément que j'ai voulu vérifier : le coût des concentrés par hectolitre produit, parce que c'est un sujet dont on discute beaucoup. Première surprise, le coût des concentrés n'explique que 5 % de la variation du coût de production. Autre surprise, on voit une très faible tendance à l'augmentation du coût des concentrés à l'hec-

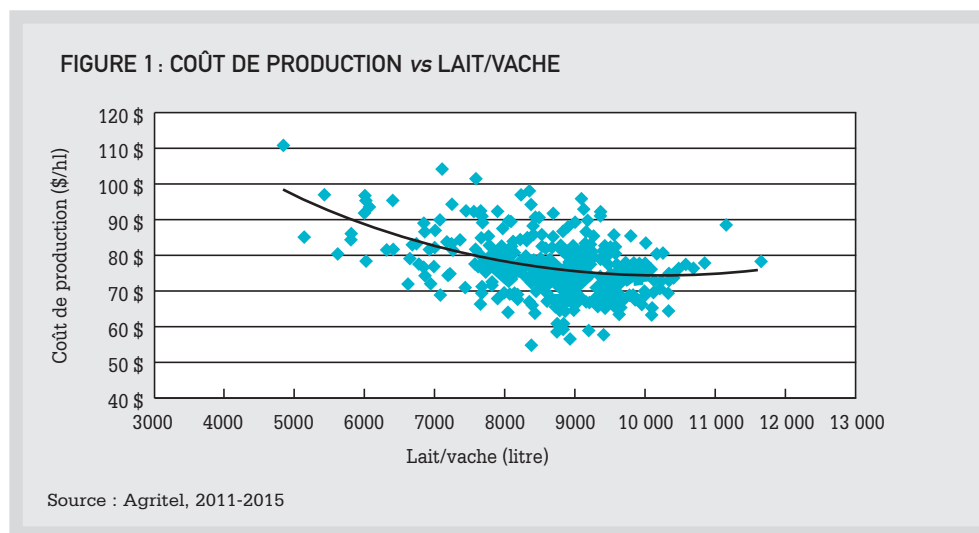
tolitre lorsque la production de lait par vache augmente. Bien sûr, le coût n'est pas le même pour toutes les fermes, mais on retrouve des faibles coûts et des coûts élevés à tous les niveaux de production. On ne peut donc pas se cacher derrière une production élevée pour justifier un coût de concentrés hors-normes, pas plus qu'on ne peut excuser un faible niveau de production par un objectif d'économie de concentrés.

Est-ce que ça signifie que le coût des concentrés est un indicateur sans importance? Certainement pas, mais le coût des concentrés doit être interprété en même temps que le coût total d'alimentation (\$/hl) et la production par vache. Voir son coût de concentrés augmenter légèrement lorsque la production par vache grimpe, ça peut permettre d'afficher un coût d'alimentation total plus bas, puisqu'on aura moins de vaches à nourrir, et donc moins de foin à servir. Moins de vaches, c'est moins de travail et moins de capitaux à investir dans les bâtiments. C'est donc pour cette raison qu'on ne voit pas un fort lien de cause à effet entre le coût des concentrés et le

coût de production. Le coût d'alimentation global (fourrages + concentrés) a un impact plus important sur le coût de production. Il explique 19 % de la variation totale.

LE COÛT DE PRODUCTION BAISSÉ QUAND LA PRODUCTION PAR VACHE AUGMENTE

Un autre sujet bien connu des producteurs : la production par vache. La figure 1 affiche le résultat de chacune des fermes de l'échantillon (points bleus) et la courbe démontre la tendance entre la production par vache et le coût de production à l'hectolitre. Sans surprise, on constate que le coût de production tend à diminuer au fur et à mesure que la production par vache augmente. Toutefois, on atteint un plancher aux environs de 9 500 litres avec nos 400 fermes. Par contre, la dispersion des résultats de part et d'autre de la courbe de tendance nous indique que la relation est loin d'être parfaite : on retrouve du meilleur et du



pire à chaque niveau de production. On ne peut donc pas conclure qu'augmenter la production des vaches est une garantie pour abaisser son coût de production. On peut cependant affirmer que lorsqu'on prend les bons moyens pour le faire, l'exercice est profitable.

ET LES AUTRES FACTEURS QUI PÈSENT DANS LA BALANCE?

Le coût de production des fourrages

Le coût de production des fourrages explique à lui seul 16 % de la variation du coût de production dans l'échantillon. La qualité des fourrages est un

AVEZ-VOUS DU COLOSTRUM ?

GAGNER DE L'ARGENT SUPPLÉMENTAIRE EN NOUS VENDANT VOTRE SURPLUS DE COLOSTRUM !

- ◆ Contribue au meilleur colostrum de remplacement disponible à l'échelle mondiale
- ◆ C'est facile et pratique
- ◆ Aucun volume minimum requis - soigner vos veaux en premier
- ◆ Nous fournissons les chaudières et congélateurs
- ◆ Aucun contrat

COLOSTRUM BOVIN NATUREL DE REMPLACEMENT OU SUPPLÉMENT AU COLOSTRUM MATERNEL
Immunité avec une excellente source d'énergie
Sécuritaire, Efficace, Salubre, Valeur alimentaire constante, Facile et rapide à utiliser.

Contact information:
 Jean-Philippe Leblanc
 Business Development
 Manager Quebec
 819-473-2836

SCCL
SCIENCE • NATURE • CARE

191091

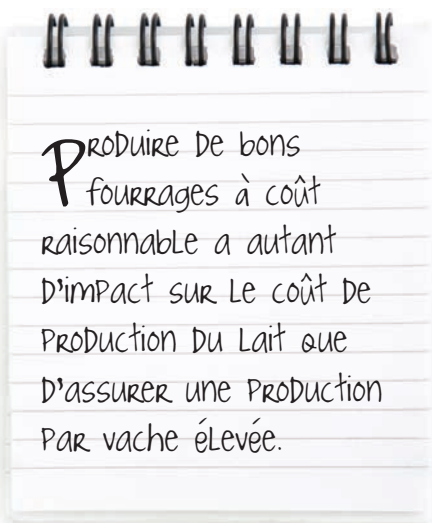
sujet courant entre producteurs, mais ils sont très peu à connaître leur coût de production. Pourtant, produire de bons fourrages à coût raisonnable a autant d'impact sur le coût de production du lait que d'assurer une production par vache élevée. C'est logique: même une vache qui donne beaucoup de lait aura de la difficulté à afficher une marge intéressante si les fourrages qu'on lui sert au cours d'une année coûtent 1 000 \$ de plus à produire que la moyenne.

L'efficacité du travail

L'efficacité du travail a aussi son importance en expliquant 9 % de la variation. Les données confirment qu'il n'y a pas de lien entre le nombre de vaches par travailleur et la moyenne du troupeau. Alors si ces vaches produisent plus de lait sans exiger plus de temps, ça veut dire plus de lait produit par travailleur. En fin de compte, c'est moins de charges de main-d'œuvre dans le calcul du coût d'un hectolitre. Avouons cependant que la productivité des travailleurs dépend des installations dans lesquelles ils œuvrent et pas uniquement de la façon dont le travail est organisé dans l'entreprise.

Le rendement sur capital investi

On sait qu'on investit pas mal d'argent dans nos bâtiments et nos équipements comparativement à nos voisins du Sud ou de l'Ouest. Ça, c'est sans compter le prix des terres et des



LA QUESTION QUI TUE : LES GROSSES FERMES ONT-ELLES UN MEILLEUR COÛT DE PRODUCTION?

L'analyse des 400 entreprises montre que la taille, à elle seule, a un très faible lien avec le coût de production. Encore une fois, on retrouve parmi les plus grosses fermes du meilleur comme du pire. C'est donc une erreur de croire que des gains viendront automatiquement en grossissant. Là comme ailleurs, ce sont les bons gestionnaires qui font la différence. Bien entendu, ceux-ci savent profiter des opportunités d'économies liées à la taille de l'exploitation et évitent le piège du surinvestissement. Leur efficacité leur permet de dégager une marge unitaire positive qui, multipliée par un plus gros volume, génère des profits importants qui sont à leur tour réinvestis dans le développement de l'entreprise.

Autrement dit, c'est plus facile de grossir pour une ferme efficace que de devenir efficace une fois la ferme rendue grosse. Quand on voit dans l'analyse de groupe réalisée par les GCAQ que les performances économiques des grandes fermes sont supérieures à la moyenne de toutes les entreprises, on réalise qu'ils sont plusieurs à l'avoir déjà compris. Ceci dit, on peut être efficace et ne pas souhaiter grossir, mais l'inverse n'est pas envisageable!

machines utilisées pour les cultiver. Investir, c'est une obligation quand on est en affaires, mais encore faut-il faire les bons choix. Si la moyenne de lait par vache indique comment on exploite le potentiel des animaux, le rendement de l'actif affiche quant à lui la performance des capitaux investis dans l'entreprise. Le calcul est simple: on divise le bénéfice net avant versement des intérêts sur les emprunts par la valeur marchande de la ferme. Ainsi, une entreprise valant 3 000 000 \$ dont le bénéfice net est de 18 000 \$ après le paiement de 54 000 \$ en intérêt sur ses emprunts affiche un rendement de l'actif de 2,4 %.

L'analyse des données des 400 fermes démontre qu'il y a aussi un lien important entre le coût de production et le rendement de l'actif. À lui seul cet indicateur explique 34 % de la variation du coût de production. Un choix d'investissement judicieux pourrait s'exprimer ainsi: « Moins de h.p. dans le champ et plus de kg dans l'étable! »

CHAQUE ÉLÉMENT FAIT PARTIE D'UN TOUT

Malheureusement, il n'y a pas de route toute tracée qui garantisse le succès des gens qui l'empruntent. Les tendances observées dans les 400 fermes analysées donnent des indications sur les endroits qui ont le plus d'impact sur le coût de production du lait. On y confirme des choses qu'on savait déjà, mais on défait aussi certains mythes. Ça suscite des remises en question: si les tendances observées ne concordent pas avec ce qu'on obtient à la ferme, il faut alors envisager de faire les choses différemment. La principale leçon qu'on en tire, c'est qu'on ne peut pas se limiter à un seul indicateur et oublier le reste parce que, comme avec un baril, on risque de ne pas voir la planche plus courte qui laisse s'échapper le profit. Finalement, on travaille sur un seul objectif à la fois, mais on garde un regard sur l'ensemble des performances de l'entreprise. De quoi réfléchir durant la belle saison... ■

MAMMITE

Flexible. Pratique. Efficace.

LE SEUL VACCIN À 2 DOSES CONTRE LA MAMMITE ENVIRONNEMENTALE QUI VOUS DONNE LA FLEXIBILITÉ DE VACCINER N'IMPORTE QUAND¹.

- Aide à protéger contre la mammite causée par *E. coli* et contre les effets de l'endotoxémie causée par *E. coli* et *Salmonella typhimurium*²
- Indiqué chez les taures et les vaches, gestantes ou non²
- Commode à utiliser dans les protocoles de vaccination des taures, des vaches tarées ou du troupeau complet²
- Conforme au programme « Lait canadien de qualité »³

Pour en savoir plus, consultez votre médecin vétérinaire.

¹ Basé sur les monographies canadiennes des vaccins contre la mammite environnementale. ² D'après la monographie canadienne de J-VAC. ³ Lait canadien de qualité. Programme de salubrité des aliments à la ferme, juin 2010.



merial.ca

Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2017** ayant une MCR cumulative de **1025 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1025 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Pare Landscape Sunday (B) (Kellcrest Landscape-Et) Ferme Laitière Paré inc., Saint-Jacques-de-Leeds	108243352	07-15	2-9	9 354	4,55	3,7	336	370	376
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Bellevue Du Lac Gentleman Tyka (Tb) (Duo Star Gentleman-Et) Ferme Bellevue du Lac SENC, Lambton	108028179	03-16	3-138	12 894	4,72	3,16	369	423	354
	Des Prairies Indigo (Bp) (Forever Schoon Ebay) Ferme François Beaudry inc., Granby	108057599	03-16	3-41	12 036	4,05	3,34	354	348	359
	Guimond Dreamer Zippet (Tb) (Nexus Dreamer) Ferme Guimond et Fils inc., Rimouski	107674953	11-15	3-107	12 332	4,16	3,26	348	349	344
AYRSHIRE SENIOR 3 ANS	Saguenayenne Realyty (Tb) (Stillmore Pardner Modesto) Ferme Saguenayenne, Jonquière	106931282	11-15	3-319	12 743	4,38	3,29	342	362	341
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Jolidai Orraryd Maiska (Tb) (Orraryd) Francis Roberge, Chesterville	106838250	07-15	4-120	13 886	3,87	3,46	389	366	411
	Saguenayenne Punaise (Tb) (Palmyra Tri-Star Reality) Ferme Saguenayenne, Jonquière	106931278	12-15	4-16	13 038	5,27	3,17	344	443	330
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Du Petit Bois Orraryd Latina (Tb) (Orraryd) Ferme du Petit Bois inc., Saint-Valérien	105541335	01-16	7-183	14 481	4,23	3,4	352	369	364
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Arla Doorman Joudy (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	108886657	03-16	2-10	15 499	4,51	3,61	399	485	451
	Purstein Fever Tatiana (Bp) (Crackholm Fever) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	108604710	03-16	2-19	13 503	4,32	3,3	348	405	359
	Beaucoise Altaoak Quartz (Bp) (Pine-Tree Altaoak-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108544455	10-15	1-319	14 632	3,25	3,12	380	330	371
	Gen-I-Beq Supersire Neige (Tb) (Seagull-Bay Supersire-Et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	107966003	06-15	1-356	12 344	4,76	3,16	330	422	328
	Arla Atwood Simonia (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme Arla, Saint-Césaire	108624847	02-16	2-91	13 948	4,26	3,01	345	399	328
	Vieuxsaule Flame Emmanuelle (Tb) (Vieuxsaule Flame-Et) Ferme Vieux-Saule, Saint-Esprit	108840016	12-15	1-302	10 719	6,03	3,78	281	458	329
	Holdream Atwood Rekkere (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme Holdream, Saint-Honoré	108344390	03-16	2-59	13 396	4,03	3,32	340	370	356
	Belgarde Slone Louey (Bp) (Gillette Slone) Ferme Belgarde inc., Acton Vale	108457549	02-16	2-14	12 519	4,18	3,67	319	361	370
	Lareleve Seneca 527 (Tb) (Dymentholm Sunview Seneca) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	108502044	03-16	1-326	12 955	3,69	3,12	349	349	339
	Phily Bolton Julia (Bp) (Sandy-Valley Bolton-Et) Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouville	108641086	02-16	2-9	13 315	3,94	3,12	340	361	335
	Niagareth Solstice Albice (Tb) (Dymentholm Solstice) Ferme Laquerre inc., Saint-Casimir	108718617	02-16	2-85	12 830	4,2	3,5	317	362	351
	Frohland Eliane Lauman (Bp) (Frohland Lauman) Ferme Freiland, Saint-Sylvere	108595405	03-16	2-43	12 109	4,62	3,47	307	384	336
	Vallieres Munition Mitrailete (B) (Sully Munition-Et) Ferme D.N. Vallières, Saint-Bernard-de-Dorchester	108597172	02-16	1-364	12 330	4,35	3,29	320	375	330
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Holdream Dorcy Pouleine (Bp) (Coyne-Farms Dorcy-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823196	02-16	2-336	18 528	4,47	2,93	416	505	385
	Provetaz H4nter Casane (Tb) (Cookiecutter Mom Hunter-Et) Ferme Provetaz inc., Compton	108393591	02-16	2-274	15 155	3,7	3,5	348	351	388
	Rainholm Sargeant 8060 (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	108448060	04-16	2-303	15 746	3,56	3,16	367	353	363
	Starblue Daraiga Lavanguard (Bp) (Comestar Lavanguard) Ferme Yvon Lévesque et Fils SENC, Saint-Gabriel	108304323	03-16	2-302	13 729	4,39	3,51	315	375	349
	Berline Hill Dante (Tb) (Lotta-Hill Shottle 41-Et) Ferme Berline 98 inc., Rigaud	107946004	01-16	2-344	14 184	4,49	3,48	313	381	342
	Viau Cider Pommet (Bp) (Jk Eder Cider) Ferme J.D.R. Viau 2000 inc., Saint-Alphonse-de-Granby	108206536	03-16	2-350	16 022	3,4	3	359	332	339
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Holdream Windhammer Sexe (Bp) (Gillette Windhammer) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823179	02-16	3-91	18 002	4,57	3,03	387	481	368
	Arla Goldwyn Joyci (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Arla, Saint-Césaire	107985173	02-16	3-75	16 660	4,49	3,23	358	437	364

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
	Vallieres Moon Lune (Bp) (Pellerat Moon) Ferme D.N. Vallières, Saint-Bernard-de-Dorchester	107893515	02-16	3-17	16 008	4,11	3,22	351	392	356
	Arla Goldwyn Alexine (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Arla, Saint-Césaire	107985178	09-15	3-84	16 138	4,11	3,2	355	388	352
	Guyette Destry Redfire (Bp) (Scientific Destry-Et) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	108043717	03-16	3-35	15 098	4,45	3,5	331	400	364
	Drahoka Sargeant Barnietta (Tb) (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme Drahoka enr., Kamouraska	108197114	12-15	3-12	15 382	4,41	3,49	330	395	360
	Petri Whisk Bertole (Bp) (Ste-Pen Whisk-Et) Ferme Pétri inc., Saint-André	106975295	03-15	3-162	14 557	5,37	3,26	309	452	319
	Desjongs Midnight Mimi (Tb) (Darita Midnight-Et) Ferme Hector Claveau et Fils inc., Les Hauteurs	107666373	12-15	3-153	16 984	3,71	3,35	349	352	367
	Germec Alchimie Manifold (Bp) (Mainstream Manifold) Ferme Germec, Hérouxville	108058680	02-16	3-74	14 834	4,31	3,53	319	374	354
	Macten Windbrook Peta (Bp) (Gillette Windbrook) Ferme Macten, Macamic	107326247	04-15	3-70	15 856	3,67	3,13	350	349	343
	Jeanri Army Parap (Bp) (Rmw Army-Et) Ferme Lacnor inc., Saint-Bruno	107350984	06-15	3-137	15 185	4,25	3	336	387	312
	Arla Lauthority Chabada (Bp) (Comestar Lauthority) Ferme Arla, Saint-Césaire	107780104	12-15	3-100	17 279	2,9	3,43	361	283	388
	Holdream Dempsey Ayolle (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823183	02-16	3-53	14 460	4,73	3,17	314	405	312
	Desdeuxlacs Brett Bianky (Tb) (Schilddale Shottle Brett-Et) Ferme Hudon et Fils inc., Saint-Anaclet (Rimouski)	107456722	06-15	3-180	15 992	3,56	3,15	351	337	342
	Charpentier Mogul Bonus (Tb) (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et) Ferme Les Perron inc., Bury	107775442	03-16	3-66	13 755	5,02	3,45	298	408	323
	Purstein Sanchez Lana (Bp) (Gen-Mark Stmatic Sanchez) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	108161927	01-16	3-18	15 885	3,46	3,27	347	325	356
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Holdream Beacon Angelina (Tb) (End-Road Beacon-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107518948	01-16	3-328	19 069	4,15	2,96	387	435	364
	Holdream Goldwyn Lilas (Bp) (Braedale Goldwyn) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107518949	03-16	3-351	17 118	4,96	3,3	348	469	365
	Gepaquette Shamrock Rafane (Bp) (Ladys-Manor Pl Shamrock-Et) Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford	107293676	05-15	3-207	14 785	4,46	3,55	319	386	355
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Frohland Lautastella Snowman (Ex) (Flevo Genet. Snowman Tl Tv Ty) Ferme Freiland, Saint-Sylvere	107245652	11-15	4-63	21 896	4,1	3,31	425	467	444
	Jeanlu Lauthority Gumdrop (Bp) (Comestar Lauthority) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	107021364	11-15	4-15	18 937	3,68	3,28	372	369	383
	Durantaye Shotgun Bonam (Tb) (Gen-I-Beq Shotgun) Ferme Durantaye enr., La Durantaye	106909764	10-15	4-69	17 621	4,34	3,2	346	400	348
	Holdream Jordan Reeve (Ex) (Gillette Jordan) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107518942	02-16	4-51	17 205	4,06	3,19	342	377	347
	Vieuxsaule Goldwin Lea (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Vieux-Saule, Saint-Esprit	107335927	03-16	4-127	17 095	4,11	3,19	338	377	343
	Comestar Eclipse Snowman (Tb) (Flevo Genet. Snowman Tl Tv Ty) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	107359060	01-16	4-119	18 058	3,75	2,97	354	360	336
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Del Rio Nora Final Cut (Ex) (Gillette Final Cut) Ferme Del Rio, Saint-Eugène-de-Guigues	106793558	03-16	4-183	17 822	4,42	3,03	350	421	340
	Arla Shottle Venus (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	106900078	03-16	4-313	17 131	4,46	3,36	332	402	357
	Rodveil Gerard Tiana (Tb) (Schillview Oman Gerard-Et) Ferme Rodveil Holstein, Saint-Simon-les-Mines	106847889	03-16	4-355	18 059	3,69	3,21	349	351	358
	Comestar Lautajojo Jordan (Tb) (Gillette Jordan) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	106739835	02-16	4-250	16 948	4,15	3,23	327	370	338
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Paquet Kolya Goldwyn (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Paquet et Frères inc., Amqui	103921485	01-15	7-213	21 651	4,24	2,95	396	459	378
	Arla Goldwyn Jennie (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Arla, Saint-Césaire	104509765	07-15	8-116	18 605	4,41	3,26	375	451	386
	Counard Bolton Krystal (Ex) (Sandy-Valley Bolton-Et) Ferme Counard, Saint-Éphrem-de-Beauce	105836507	08-15	6-211	19 823	4,19	3,06	392	440	377
	Caron Salome Baltimor (Ex) (Regancrest Baltimor-Et) Ferme E.S.M. Caron inc., Sainte-Françoise	106519856	04-16	5-265	17 829	5,28	3,21	345	496	356
	Holdream Lioness Lady (Tb) (Mr Welcome Lioness-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106815888	02-16	5-33	17 699	5,31	3,29	336	485	355
	Holdream Goldwyn Paytie (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106481121	02-16	5-318	17 940	5,12	3,28	335	466	355
	Buroco Damion Debby (Tb) (Erbacres Damion) Ferme Buroco inc., Beauceville	106422518	02-16	5-121	19 214	3,94	3,26	363	388	379
	Beaver Ray Allen Veloute (Tb) (Canyon-Breeze Allen-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	103014815	03-16	10-322	16 961	4,36	3,5	333	402	378
	Lacwilliam Goldwyn Jade (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Clément Marcoux et Fils, Saint-Ferdinand	105164322	08-15	7-228	15 764	5,42	3,4	312	454	335
	Paquet Kozie (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Paquet et Frères inc., Amqui	105837894	06-15	5-175	18 596	3,81	2,92	372	383	344
	Mauricienne Sanchez Sodie (Ex) (Gen-Mark Stmatic Sanchez) Ferme J.M. Cossette et Fils, Saint-Maurice	106528984	03-16	5-97	15 872	5,41	2,99	304	447	291

Concours Lait'xcellent 2016

■ Le travail accompli par les producteurs au cours de la dernière année pour obtenir un lait de qualité a été reconnu avec l'édition 2016 du concours *Lait'xcellent*.

LES GAGNANTS DU VOLET EXCELLENCE

Le volet Excellence de ce concours a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle provinciale.

Le nom des gagnants provinciaux de ce volet a été dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Québec, le 12 avril dernier.

C'est Denis Desfossés de la ferme du même nom qui a remporté l'or. Le Lait'xcellent argent a été remis aux propriétaires de la Ferme Jolichutes et celui de bronze aux propriétaires de la Ferme Simal.

Vous trouverez d'ailleurs dans les pages qui suivent une présentation des gagnants de ce volet.

LE VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours *Lait'Xcellent* a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

CERTIFICATS TRÈS GRANDE DISTINCTION

Cette année, des certificats Très grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml; aucun résultat supérieur à 30 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

Lors de l'AGA d'avril dernier, après la présentation des gagnants provinciaux, un tirage au sort de deux bourses de 750 \$ a été fait parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont Ferme Lévesque Reynold de Saint-Paul-de-la-Croix et Ferme Lecy (2012) inc. de Mont-Carmel dans la région du Bas-Saint-Laurent.

La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée en page 34.

CERTIFICATS GRANDE DISTINCTION

Cette année aussi des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml; aucun résultat supérieur à 40 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

CERTIFICATS GRANDE DISTINCTION

Des certificats Grande distinction ont aussi été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml; aucun résultat supérieur à 40 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts accomplis par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité. Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que :

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente;
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques.

CRITÈRES DE SÉLECTION 2016 POUR LES VOLETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

En 2016, les fermes sélectionnées pour le concours *Lait'Xcellent* devaient respecter les points suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adultéré par l'eau.
- La ferme doit être certifiée Lait canadien de qualité (LCQ).
- Le producteur doit présenter un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.

L'OR UNE FOIS DE PLUS POUR DENIS DESFOSSÉS



En plus d'un trophée, Denis a reçu une bourse de 2000 \$ pour sa première place, niveau provincial, au concours *Lait'Xcellent*.

Pour Denis Desfossés, la qualité du lait n'a vraiment plus de secrets. En remportant cette année le Lait'Xcellent d'or, niveau provincial, c'est la septième fois en l'espace de dix ans qu'il se classe parmi les trois premiers de la province à ce concours. En effet, Denis avait reçu également l'or en 2015 et 2013, l'argent en 2010 et 2014 ainsi que le bronze en 2006 et 2007. C'est la douzième fois en treize ans que ce producteur laitier de Sainte-Brigitte-des-Saults dans la région du Centre-du-Québec se classe parmi les 25 premières entreprises laitières du Québec reconnues pour la qualité de leur lait.

La Ferme de Denis Desfossés compte 34 têtes, dont 18 vaches. En 2016, son entreprise s'est classée bonne première en qualité grâce à une moyenne de bactéries totales de 5 500/ml et de 29 917 cellules somatiques/ml.

Jour après jour, année après année, Denis respecte sa routine de traite. La propreté des vaches et de leur environnement est pour lui un incontournable pour produire du lait de qualité. Il change régulièrement la litière de paille qu'il distribue généreusement pour isoler les vaches du sol et du possible contact des bactéries. Depuis quelques années déjà, Denis choisit des taureaux reconnus pour leur faible comptage de cellules somatiques, limitant ainsi les mammites à l'intérieur du troupeau. Les pis sont lavés et essuyés avec des papiers différents pour chaque vache et le bain de trayons est appliqué après la traite. Selon lui, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de résidus de lait dans son équipement et que tout soit propre et bien entretenu.

S'il suspecte une mammite, Denis prélève des échantillons de lait et les envoie pour analyses en laboratoire pour qu'on détermine le type de problème en cause. L'objectif est de toujours faire en sorte que la vache récupère la santé le plus tôt possible.

FERME SIMAL INC. REÇOIT LE LAIT'XCELLENT DE BRONZE



En plus d'un trophée, Albert et Simone ont reçu une bourse de 1000 \$.

Simone Seliner et Albert Donni, les propriétaires de la Ferme Simal inc. de Princeville dans la région du Centre-du-Québec, ont reçu le Lait'xcellent de bronze 2016 pour la qualité du lait qu'ils produisent. Cette troisième place leur a été attribuée grâce à une moyenne de 5 000 bactéries totales/ml et de 45 167 cellules somatiques/ml.

Pour le couple, quatre points doivent être respectés pour produire un lait de qualité. Premièrement, il faut une bonne ventilation de l'étable pour que les vaches restent au sec. Deuxièmement, on doit mettre beaucoup de litière sous les vaches, la changer et la nettoyer régulièrement. Troisièmement, le système de traite doit être vérifié au complet tous les ans. Si le concessionnaire tarde, on lui passe un coup de fil. Enfin, quatrièmement, tout le monde doit suivre le même protocole de traite. C'est sans compter que la propreté doit être présente partout, y compris chez ceux qui travaillent dans la ferme.

Simone et Albert ont quatre filles : Michelle, 24 ans, Fabienne, 23 ans, Nathalie, 20 ans et Jessica, 19 ans. Nathalie devrait éventuellement prendre la relève de la ferme. Sa sœur Fabienne, pâtissière, donne encore un coup de main les fins de semaine.

Venus de Suisse, Simone et Albert ont acheté l'entreprise en 1992. Aujourd'hui, leur troupeau compte 115 têtes, dont 52 vaches en lactation. Il se compose de sujets holsteins à 70 % et ayrshires à 30 %. Autosuffisante au chapitre de l'alimentation du troupeau, la ferme possède 92 hectares de terre dont 68 sont cultivés en fourrages, maïs-grain et maïs ensilage.

Au cours des neuf dernières éditions du concours *Lait'Xcellent*, la Ferme Simal s'est retrouvée classée en autant de reprises parmi les trente premières fermes s'étant illustrées pour la qualité du lait.

Le Lait'xcellent d'argent à la Ferme Jolichutes SENC



Nathalie Roberge, Jocelyn Gosselin et leur fils Gabriel, propriétaires de la Ferme Jolichutes SENC, de Lévis dans la région de Chaudière-Appalaches-Nord, ont reçu l'argent à l'édition 2016 du concours provincial *Lait'xcellent*.



Parmi les 37 têtes du troupeau, essentiellement jersey, se trouvent 5 sujets holsteins

Ils ont obtenu cette deuxième place au Québec grâce à une moyenne de 6818 bactéries totales/ml et de 39 000 cellules somatiques/ml. En plus d'un trophée, ils ont reçu une bourse de 1500 \$.

Pour ces producteurs, chacun des petits gestes posés compte pour obtenir un lait de qualité; que ce soit en ce qui touche l'hygiène, la propreté, l'alimentation, la méthode de traite, l'entretien de l'équipement, la santé du troupeau, la prévention de la maladie, la constance, etc. D'ailleurs, selon Gabriel « pour réussir en production laitière, il faut faire un bon suivi de toutes les étapes de production ».

Selon Nathalie, « le lait est un produit courant de consommation humaine, c'est important, dit-elle, qu'il soit de qualité ». Un avis que partagent les deux autres membres de la famille. Ces producteurs sont fiers de leurs

résultats, mais ils le sont d'autant plus qu'ils y sont parvenus avec une race de vaches, la jersey, qui n'est pas nécessairement reconnue pour maintenir un bas comptage de cellules somatiques (CCS). Ce qui laisse



Le troupeau est nourri essentiellement de balles rondes enrobées, et pas question d'en servir aux vaches si elles présentent des traces de moisissures.



POUR CES
PRODUCTEURS,
chacun des petits
gestes compte
pour obtenir un
Lait de qualité.



PHOTOS: MARC FILLION



L'arrivée de Gabriel dans l'entreprise a contribué à l'amélioration des résultats de qualité à la ferme. Celui-ci n'a pas hésité à proposer de nouvelles façons de faire.



La propreté du système de traite, de l'environnement et des animaux ainsi qu'une méthode de traite rigoureuse font partie de la routine.

parents et leur indiquait l'ordre de traite préférable (de la plus basse en cellules somatiques à la plus haute) pour éviter la propagation des problèmes de santé à l'intérieur du troupeau. Branché au dossier Valacta en ligne de leur ferme et à l'Extranet des Producteurs de lait du Québec, il consultait déjà régulièrement, pour ne pas dire quotidiennement, l'information qui s'y trouve concernant la production de leur troupeau. Encore aujourd'hui, ces deux outils lui permettent de voir rapidement s'il y a un problème lié au CCS, de le cerner et d'apporter les solutions si possibles.

Avec sa formation, Gabriel a aussi proposé une nouvelle façon de faire la traite à la Ferme Jolichutes. « Avant, explique son père, on donnait le bain de trayon, on essuyait les trayons et on posait la trayeuse. Maintenant, on fait les premiers jets, on donne un bain de trayon, on attend 20 à 30 secondes, on essuie avec un papier propre et on pose les manchons trayeurs. Après s'être assuré que les quartiers sont bien vidés, on donne un deuxième bain de trayon. »

Jocelyn avoue qu'il lui a fallu presque un an pour que la technique des premiers jets devienne une habitude chez lui. « Pas toujours facile de revoir nos façons de faire, explique-t-il. » Toutefois, selon lui et Nathalie, comme l'implication de Gabriel se traduisait constamment par de l'amélioration dans la qualité et les résultats de l'entreprise, ils n'ont pas hésité à suivre ses conseils. « Si on veut intéresser la relève à l'entreprise, il faut faire preuve d'ouverture, l'écouter et lui donner la chance de faire sa place », estime Nathalie. Un avis que partage entièrement son conjoint. Sans doute avec raison, puisque tous les ans depuis 2012 les propriétaires de la Ferme Jolichutes se sont vu décerner un certificat Très grande distinction au concours *Lait'xcellent*.

À la ferme Jolichutes, on porte aussi attention à la surtraite... en début de traite. Pour tous les membres de la famille, il est donc important de bien préparer la vache et de laisser le temps à l'ocytocine de faire son travail pour que le lait soit disponible quand on installe la trayeuse. Les cinq trayeuses manuelles utilisées n'ont pas de retrait automatique; mais ça ne semble pas



croire à Gabriel que « ce n'est pas la race qui détermine la qualité du lait, mais l'environnement qu'on offre aux animaux et la régie qu'on pratique à la ferme ». D'ailleurs, quand vient le temps de faire les choix de taureaux, la production et la conformation ont la priorité sur le CCS.

D'après Jocelyn et Nathalie, c'est l'arrivée de Gabriel à la ferme qui a

contribué à l'obtention d'aussi bons résultats. Non seulement ce dernier suit de près la production laitière de la ferme, mais il a aussi proposé certains changements qui se sont avérés positifs pour l'entreprise.

À l'époque où il faisait ses études en gestion et exploitation d'entreprise agricole à l'ITA de La Pocatière, de 2010 à 2013, Gabriel téléphonait à ses



Gabriel tire beaucoup d'informations du contrôle laitier, de l'Extranet des Producteurs de lait du Québec ou encore de son DSA laitier.

PHOTOS : MARC FILLION

poser problème. « Quand c'est le temps de la traite, on se concentre là-dessus » (Jocelyn). « Pas question, ajoute Gabriel, d'écurer ou de faire autre chose en même temps. »

Pour toutes les vaches fraîches vèlées ou chez celles où l'on a décelé des grumeaux aux premiers jets, on passe alors un test de CMT (California Mastitis Test). Si on détecte quelque chose d'anormal, on prend un échantillon de lait qu'on envoie au laboratoire pour analyse bactériologique afin de déterminer le type de traitement à administrer.

La santé du troupeau est d'ailleurs un facteur de préoccupation à la ferme. Tous les mois, et depuis déjà plusieurs années, on y fait de la médecine vétérinaire préventive. Trois fois par année, leur vétérinaire procède à la taille des onglons de leurs vaches. Si tout le monde à la ferme est conscient qu'il y a des frais reliés à une telle façon de faire, tous admettent aussi du même coup qu'elle peut aussi limiter les pertes qui pourraient découler d'un manque de vigilance. « On aime mieux avoir plus de charges vétérinaires ou autres, mais travailler avec des vaches propres



Pour leur Lait'xcellent d'argent, Gabriel, Jocelyn et Nathalie ont reçu un trophée et une bourse de 1 500 \$.

et en santé », avoue Gabriel. Ce dernier se charge d'ailleurs de faire le suivi de santé du troupeau à l'aide du logiciel DSA-Laitier. Chaque animal possède ainsi un dossier informatisé dans lequel sont archivées les informations d'identification, de santé et de production.

À la Ferme Jolichutes, on veut mettre toutes les chances de son côté pour limiter le développement de la mammite chez les animaux. Les génisses et les vaches sont systématiquement vaccinées contre *Staphylococcus aureus*. Au tarissement, les vaches reçoivent aussi un traitement antibiotique et un scellant pour le canal du trayon.

Pour les propriétaires de l'entreprise, la propreté est une règle d'or. La litière de paille des vaches est changée matin et soir, on gratte sous les vaches régulièrement et l'écurage est fait deux fois par jour. Selon Jocelyn, l'écurage régulier permet aussi aux animaux de moins se salir, puisque le dalot contient plus de paille que de fumier. Il est aussi d'avis qu'une bonne ventilation à l'intérieur de l'étable est un facteur à ne pas négliger. Ça contribue à limiter la présence des mouches dans l'étable. Les pis et les queues sont tondus tous les deux mois et les vaches brossées régulièrement.

L'équipement de traite est aussi maintenu en bon ordre. Les joints

d'étanchéité du système de traite sont vérifiés et nettoyés tous les mois et les manchons trayeurs sont changés tous les deux mois. Le concessionnaire effectue également l'inspection annuelle du système.

À la ferme, règle générale, la traite se fait toujours à deux, à heures fixes, matin et soir. Si c'est surtout l'affaire de Gabriel et son père, Nathalie aussi y participe au besoin; et c'est elle principalement qui s'occupe de la comptabilité et de la gestion financière. C'est la « ministre des finances », vous diront les deux autres. En plus de la traite, Gabriel s'occupe de l'alimentation et de tout ce qui touche la gestion du troupeau en plus de participer, avec son père, aux travaux des champs. Jocelyn voit aussi à l'entretien de la ferme et de la machinerie.

PORTRAIT DE LA FERME

Jocelyn Gosselin, sa conjointe Nathalie Roberge et leur fils Gabriel sont les propriétaires de la Ferme Jolichutes SENC de Lévis. Jocelyn a acheté la ferme de son père Laurent en 1986 et Nathalie s'est jointe à lui en 1995. Gabriel assure maintenant la suite de l'entreprise pour une huitième génération. Jocelyn et Nathalie ont deux autres fils, Mathieu et Emmanuel, qui travaillent à l'extérieur de l'entreprise.

Parmi les 37 têtes du troupeau, essentiellement jersey, se trouvent 5 sujets holsteins. La production laitière est assurée par 26 vaches. Autosuffisante en alimentation, la ferme possède 70 hectares de terre dont 62 sont cultivés en céréales, prairie et foin. Le troupeau est alimenté à l'aide de balles rondes enrobées que l'on sert dorénavant accompagnées de moulée complète. Sur ce point également, pas question de servir aux animaux des balles de foin qui présentent des traces de moisissures. Soulignons qu'on cultive sans aucun herbicide, pesticide ou engrais chimique.

Au cours des prochaines semaines, les propriétaires de la Ferme Jolichutes entameront des travaux à l'intérieur de l'étable. On veut notamment refaire et agrandir les stalles, ajouter des matelas aux vaches, changer les bols à eau et améliorer le confort... et les résultats de l'entreprise. D'ailleurs, pour Gabriel, cette deuxième place au niveau provincial du concours *Lait'xcellent* motive à poursuivre le travail entamé. « Rendu à des niveaux aussi bas de bactéries et de cellules somatiques, tout se joue dans les détails, explique le jeune homme. Plus on est bas en CCS, plus ça devient obsessionnel. Comme dirait mon père, on cherche toujours à faire mieux ce qu'on fait déjà bien. » ■

CONCOURS LAIT'XCELLENT 2015 • LISTE DES RÉCIPIENDAIRES D'UN CERTIFICAT

TRÈS GRANDE DISTINCTION

En 2016, ces fermes ont obtenu une moyenne en bactéries totales inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml; une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ESTRIE

2857-0745 Québec inc.

Ayer's Cliff

3104-3052 Québec inc.

Compton

9231-3410 Québec inc.

Ogden

9241-8540 Québec inc.

Saint-Malo

Bombardier Daniel et Johanne

Maricourt

Christine Dulac

Lambton

Feme Gilpinic inc.

Danville

Ferme André Audet inc.

Compton

Ferme Charpentier enr.

Sawyerville

Ferme Cotnoir B. M. enr.

Saint-Herménégilde

Ferme D'Améric SENC

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Ferme du Lac D'Argent enr.

Marbleton

Ferme Dubro SENC

Sainte-Cécile-de-Whitton

Ferme Filiale St-Ludger inc.

Saint-Ludger

Ferme Genoît Pro-Lait inc.

Saint-Ludger

Ferme Geryane SENC

Courcelles

Ferme Gilles Provencher inc.

Coaticook

Ferme Grandcoeur SENC

Saint-Herménégilde

Ferme Guyline SENC

Lambton

Ferme Javie inc.

Wotton

Ferme JNPM 2005 inc.

Valcourt

Ferme Jocetine 2009 inc.

Saint-Sébastien

Ferme Jomar inc.

Saint-Malo

Ferme Jovigny inc.

Nantes

Ferme Kaeslin & Fils

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Ferme Leda SENC

Lawrenceville

Ferme Lison inc.

Audet

Ferme Marjo enr.

Saint-Joseph-de-Ham-Sud

Ferme Melga inc.

Dixville

Ferme Morine

Coaticook

Ferme Normandin Gyvie inc.

Val-Joli

Ferme Piimax SENC

Melbourne

Ferme Son'y inc.

Windsor

Ferme St-Pierre inc.

Courcelles

Ferme Turcotte enr.

Marbleton

Ferme Vimo 2010 inc.

Hatley

Girard Josaphat & Fils inc.

Westbury

Hodgdale Farm inc.

Ulverton

Lachance René

Stornoway

Nantel SENC

Nantes

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

9274-3525 Québec inc. (Ferme Seva)

Les Éboulements

Ableson John

Portneuf

Ferme Amantière inc.

Deschambault

Ferme Bureau inc.

Saint-Ubalde

Ferme Cantin enr.

Saint-Augustin-de-Desmaures

Ferme Clautal enr.

Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Ferme Fiset inc.

Saint-Augustin-de-Desmaures

Ferme Fléole inc.

Saint-Casimir

Ferme Geno inc.

Saint-Marc-des-Carières

Ferme Gropère inc. (La)

Sacré-Cœur

Ferme Hengil SENC

Saint-Hilarion

Ferme Jacobs Léo & Fils inc.

Cap-Santé

Ferme L'Estran enr.

Deschambault-Grondines

Ferme M.B. inc.

La Malbaie

Ferme Roémax inc.

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Ferme Stessi

Baie-Saint-Paul

Fermes Rivière Chaude (Les) ltée

Pont-Rouge

Matte René

Neuville

Société N3A SENC

Sainte-Famille

LANAUDIÈRE**2960-9237 Québec inc.**

Saint-Ambroise-de-Kildare

9223-9805 Québec inc.

Saint-Félix-de-Valois

Bourgeois Éric

Crabtree

Ferme Beauvilait SENC

L'Épiphanie

Ferme Claudia et Fils inc.

Sainte-Élisabeth

Ferme Clérinda enr.

Sainte-Julienne

Ferme Dalmarke

Sainte-Marie-Salomé

Ferme Denis Champagne et Fils

Saint-Thomas

Ferme Dupas inc.

La Visitation-de-l'Île-Dupas

Ferme F. Bolduc et Fils inc.

Saint-Jacques

Ferme Guilbo et Fils inc.

Saint-Roch-de-l'Achigan

Ferme J. Bérard inc.

Saint-Barthélemy

Ferme J.G.M. Bouvier (2012) inc.

Saint-Ambroise-de-Kildare

Ferme S M Perreault 2007 inc.

Saint-Alexis

Les Fermes Jean-Claude Lafortune et Fils inc.

Saint-Roch-de-l'Achigan

Paquette Jean

Mascouche

LANAUDIÈRE**2960-9237 Québec inc.**

Saint-Ambroise-de-Kildare

9223-9805 Québec inc.

Saint-Félix-de-Valois

Bourgeois Éric

Crabtree

Ferme Beauvilait SENC

L'Épiphanie

Ferme Claudia et Fils inc.

Sainte-Élisabeth

Ferme Clérinda enr.

Sainte-Julienne

Ferme Dalmarke

Sainte-Marie-Salomé

Ferme Denis Champagne et Fils

Saint-Thomas

Ferme Dupas inc.

La Visitation-de-l'Île-Dupas

Ferme F. Bolduc et Fils inc.

Saint-Jacques

Ferme Guilbo et Fils inc.

Saint-Roch-de-l'Achigan

Ferme J. Bérard inc.

Saint-Barthélemy

Ferme J.G.M. Bouvier (2012) inc.

Saint-Ambroise-de-Kildare

Ferme S M Perreault 2007 inc.

Saint-Alexis

Les Fermes Jean-Claude Lafortune et Fils inc.

Saint-Roch-de-l'Achigan

Paquette Jean

Mascouche

MAURICIE**Danastar Holstein SENC**

Saint-Léon-le-Grand

Ferme Clo-Bel 2011 inc.

Louiseville

Ferme F. Pichette inc.

Saint-Léon-le-Grand

Ferme Ferlou enr.

Saint-Léon-le-Grand

Ferme Fertilyls inc.

Sainte-Thècle

Ferme Fran-Claud inc.

Saint-Paulin

Ferme Gelanis inc.

Saint-Boniface

Ferme J.S. Savoie inc.

Saint-Justin

Ferme Lampron Y et Fils inc.

Saint-Boniface

Ferme L'Intruse inc.

Proulxville

Ferme Lysem SENC

Saint-Sévère

Ferme Maxie Nord inc.

Saint-Barnabé

Ferme Myolait inc.

Saint-Justin

Ferme Pierlie SENC

Saint-Adelphe

Ferme Pointue inc.

Saint-Maurice

Ferme SSK7 inc.

Saint-Maurice

Leblanc Denis

Saint-Paulin

Sicard Yvon

Saint-Justin

OUTAOUAIS-LAURENTIDES**Blondin sur la Côte inc.**

Saint-Placide

Ferme Charby inc.

Mirabel

Ferme Cloutier et Frères SENC

Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Galactée inc.

Mirabel

Ferme Gilcristall SENC

Mirabel

Ferme Guy et Nicole enr.

Saint-André-d'Argenteuil

Ferme La Sapinière SENC

Mirabel

Ferme Mystique SENC

Mirabel

Ferme Okadale inc.

Oka

Ferme Okalac inc.

Oka

Ferme Outaouais SENC

Plaisance

Ferme Proulx Beauchamp SENC
Saint-Placide

Ferme Prud'Homme et Fils SENC
Saint-Eustache

Ferme Valdik inc.
Kiamika

James Hoare
Grenville-sur-la-Rouge

Lacasse Michel
Kiamika

LGR Chaumont et Frères inc.
Sainte-Anne-des-Plaines

O'Sullivan Claude
Mirabel

Païement Marguerite
Mirabel

CENTRE-DU-QUÉBEC

2974-3911 Québec inc.
Sainte-Perpétue

3102-4425 Québec inc.
Bécancour

9314-3477 Québec inc.
Inverness

Benoît Picard
Saint-Rémi-de-Tingwick

Blanchet Alain
Tingwick

Duffy James E.W.
Durham-Sud

Éric Héту et Joëlle Paradis
Warwick

Ferme Alardièrre 2006 inc.
Sainte-Séraphine

Ferme Androise inc.
Chesterville

Ferme Bernex inc.
Saint-Cyrille-de-Wendover

Ferme Bo-Matin
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Ferme Brasfort inc.
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Célineoise inc.
Plessisville

Ferme Centvin inc.
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Cordi SENC
Princeville

Ferme des Pointes Holstein inc.
Sainte-Sophie-d'Halifax

Ferme des Sources SENC
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Desnette inc.
Warwick

Ferme Désyval inc.
Saint-Wenceslas

Ferme Douvert SENC
Saint-Wenceslas

Ferme du Plat Pays inc.
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Duo-Lait inc.
Saint-Rosaire

Ferme Duvallon inc.
Chesterville

Ferme Dynamo inc.
Warwick

Ferme Érisa inc.
Saint-Ferdinand

Ferme Fleuralic inc.
Nicolet

Ferme Geneva Friola inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Girelou inc.
Saint-Wenceslas

Ferme Greuter inc.
La Visitation

Ferme Huppinc SENC
Saint-Rosaire

Ferme Jacmo inc.
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Ferme Jagain SENC
Saint-Zéphirin-de-Courval

Ferme Janayo inc.
Chesterville

Ferme Jean-Baptiste inc.
Saint-Valère

Ferme Julia inc.
Saint-Rémi-de-Tingwick

Ferme Lampardis inc.
Sainte-Séraphine

Ferme Lysnault SENC
Lyster

Ferme Marifranc inc.
Saint-Norbert d'Arthabaska

Ferme Micha inc.
Laurierville

Ferme Montplaisir inc.
Bécancour

Ferme Mower inc.
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Ferme Nadeau 2006 inc.
Laurierville

Ferme O.D.S. inc.
Tingwick

Ferme Ombre du Clocher inc.
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Ferme Pariso inc.
Parisville

Ferme Paumar inc.
Laurierville

Ferme Philo inc.
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Ferme R.L. Rheault inc.
Saint-Albert

Ferme Renely (2009) inc.
Sainte-Monique

Ferme Rockmarie inc.
Warwick

Ferme Roger Beauchemin inc.
Sainte-Monique

Ferme Séjane Holstein inc.
Ham-Nord

Ferme Tonidal inc.
Saint-Christophe-d'Arthabaska

Ferme Villers 2003 inc.
Bécancour

Ferme Vincy
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Ferme Yvalou (2012) inc.
Sainte-Hélène-de-Chester

Martin Martineau
Lyster

Nyfeler Jakob & Verena
Saint-Pierre-les-Becquets

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

9169-1170 Québec inc.
(Ferme Lemieux-Corbeil)
Palmarolle

Ferme Bérichel et Fils 2007 inc.
Saint-Bruno-de-Guigues

Ferme Bolduc inc.
Berry

Ferme laitière Ébacher
Amos

Ferme laitière Ste-Anne SENC
Roquemaure

Ferme Lortan enr.
Saint-Eugène-de-Guigues

Ferme Macten SENC
Macamic

Ferme Marcel inc.
Fugèreville

Ferme Médosyl inc.
Laverlochère

Ferme Onyx inc.
Amos

Ferme Perrier et Fils inc.
Amos

Gauthier Jacquelin
Lorrainville

CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

9013-4685 Québec inc.
Montmagny

Bélangier Vicky
Lotbinière

Breu Karl et Theres Fuchs
Lotbinière

Caroline Gosselin
Buckland

Ferme Agrimatic inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Auclair SENC
Saint-Antoine-de-Tilly

Ferme Augure inc.
Leclercville

Ferme Beaumont Bertrand & Réal enr.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Belfast Holstein inc.
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Ferme Belfleur 2008 inc.
Honfleur

Ferme Bernard Thériault inc.
L'Islet

Ferme Berthely inc.
Honfleur

Ferme Bilogo 2010 inc.
Saint-Léon-de-Standon

Ferme Bovila inc.
Saint-Agapit

Ferme C. Boucher inc.
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

Ferme Cendrée inc.
L'Islet

Ferme Chalyne enr.
Saint-Antoine-de-Tilly

Ferme Chaumière inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Damibel inc.
Saint-Gervais

Ferme de L'Hétrière (1993) enr.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme des Aigles (2000) inc.
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Ferme des Frères Charest SENC
Dosquet

Ferme Dinamiqua SENC
Cap-Saint-Ignace

Ferme Dokyane enr.
Honfleur

Ferme du Pirate SENC
Sainte-Croix

Ferme du Rocher (2016) inc.
Sainte-Louise

Ferme Éléance inc.
Saint-Gervais

Ferme Fort Joly inc.
Saint-Janvier-de-Joly

Ferme Fortin Eugène & Fils enr.
Sainte-Louise

Ferme Framar (2016) inc.
Saint-Édouard

Ferme G M R SENC
Sainte-Claire

Ferme G.P.L. inc.
Saint-Henri

Ferme J.C.S. Dion inc.
Saint-Sylvestre

Ferme Jobriel inc.
Montmagny

Ferme Jolait inc.
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Joli Pré inc.
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Jolyvie inc.
Saint-Janvier-de-Joly

Ferme Joselito inc.
Saint-Sylvestre

Ferme L. Dion & Fils inc.
Honfleur

Ferme Laitière du Bosquet SENC
Sainte-Claire

Ferme laitière Y.L. SENC
Saint-Anselme

Ferme LaitRoy inc.
Honfleur

Ferme Lait'Xpresso inc.
Joly

Ferme Lare Holstein inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Lingo SENC
Saint-Vallier

Ferme M & M Desrochers inc.
Sainte-Croix

Ferme Manic 2011 inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Marnipel
Sainte-Louise

Ferme Marty enr.
Sainte-Agathe

Ferme Natalin inc.
Saint-Édouard

Ferme Norjen inc.
Lotbinière

Ferme Pagelait inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Paularo inc.
Saint-Vallier

Ferme Pellerat (1997) inc.
Saint-Roch-des-Aulnaies

Ferme Pelletier Claude & Richard enr.
Sainte-Louise

Ferme Philmon inc.
Saint-Philémon

Ferme Pierre Lamontagne
La Durantaye

Ferme Pinilin enr.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme R. Lehoux SENC
Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Ferme R.D. Hince inc.
Saint-Léon-de-Standon

Ferme R.S. Lemieux inc.
Saint-Gervais

Ferme Raymond Bilodeau inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Réjo & Fils inc.
Honfleur

Ferme Renile enr.
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Ricagri inc.
Leclercville

Ferme Roma Blais et Fils inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Roni Dion Enr. (SENC)
Saint-Gervais

Ferme Sainte-Croix inc.
Sainte-Croix

Ferme Seigneuriale Gagné inc.
Cap-Saint-Ignace

Ferme Toutcourt SENC
Saint-Agapit

Laflamme Marc
Saint-Léon-de-Standon

Les Élevages Beaubi et Fils inc.
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Lise Dominique
Montmagny

CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Alain Roy
Frampton

Beaulain Holstein inc.
Saint-Georges-de-Beauce

Chanylag inc.
Saint-Isidore

Éric Giroux et Fils inc.
Sainte-Marie

Ferme Alain Drouin inc.
Frampton

Ferme au Crépuscule inc.
Sainte-Marguerite

Ferme B. Lehoux et Fils inc.
Saint-Elzéar

Ferme Bélan Holstein inc.
Saint-Victor

Ferme Bolavie inc.
Sainte-Praxède

Ferme Bosite enr.
Saint-Évariste

Ferme Boutrin Ltée
Sainte-Marguerite

Ferme Brindherbe inc.
Saint-Elzéar

Ferme Capricolait SENC
Irlande

Ferme Carolait inc.
Saint-Évariste-de-Forsyth

Ferme Claude Maheux 2015 inc.
Saint-Odilon

Ferme Conrad Giroux inc.
Saint-Bernard

Ferme Cripoval inc.
Saint-Jules

Ferme D.N. Vallières (2005) inc.
Saint-Bernard

Ferme de Sartigan enr.
Saint-Isidore

Ferme Denico & Fils inc.
Saint-Bernard

Ferme Drapeau et Fils
Sainte-Praxède

Ferme du Vieux Clocher SENC
Saint-Frédéric

Ferme Franick inc.
Saint-Isidore

Ferme Gerneau inc.
Saint-Hilaire-de-Dorset

Ferme Jean-Guy Faucher & Fils inc.
Sainte-Marie

Ferme Jolu enr.
Saint-Joseph

Ferme Josclaud inc.
Saint-Honoré

Ferme Kristault inc.
Saint-Georges-de-Beauce

Ferme L & R Champagne inc.
Saint-Bernard

Ferme Lait Dubé inc.
Saint-Honoré

Ferme Lebel G.M. inc.
Sainte-Justine

Ferme Lé-No inc.
Saint-Joseph-de-Beauce

Ferme Lessard et Fils inc.
Saint-Joseph-des-Érables

Ferme M.C.P. SENC
Saint-Georges

Ferme Magali inc.
Frampton

Ferme Magico inc.
Saint-Jules-de-Beauce

Ferme Marcoutin inc.
Sainte-Marie

Ferme Marnique enr.
Saint-Côme-Linière

Ferme Moric inc.
Saint-Elzéar

Ferme Panorama SENC
Saint-Elzéar

Ferme Poulin Adélar et Fils inc.
Scott

Ferme Roquet inc.
Saint-Côme-Linière

Ferme Steline Carter inc.
Frampton

Ferme Ti-Dré inc.
Saint-Pierre-de-Broughton

Ferme Verdelaire SENC
Sainte-Hénédine

Ferme Vicain SENC
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme Yves Gagné inc.
Saint-Isidore

Gagné Jacques
Saints-Anges

Gagnonval inc.
Sainte-Hénédine

Ferme Tréflattout inc.
Saint-Prosper

Les Cornes-Muses inc.
Sainte-Marguerite

Martin & Renaud Boutin inc.
Aubert-Gallion

Rodrigue M.R.D. inc.
Saint-Victor

Roy Réal & Fils inc.
Saint-Georges

BAS-SAINT-LAURENT

2525-1158 Québec inc.
Saint-Arsène

9176-3607 Québec inc.
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Chamberland Serge
Saint-Philippe-de-Néri

Ferme J.C.P. Ruest Ltée
Saint-Anaclet

Ferme Agil Holstein inc.
Rimouski

Ferme Aldonie inc.
Rimouski

Ferme Ar-Vain
Saint-Gabriel-Lalemant

Ferme Bard inc.
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ferme Beaux-Lieux ltée
Rivière-Bleue

Ferme Belfau inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Benoît Roussel inc.
Sainte-Angèle-de-Méridi

Ferme Berlande inc.
Biencourt

Ferme Berynel (1997)
Saint-Pascal

Ferme Blanco inc.
Sainte-Luce

Ferme Courtois enr.
Saint-Anaclet

Ferme des Basses Terres inc.
Kamouraska

Ferme des Lebel 2011 inc.
Saint-Fabien

Ferme Drahoka enr.
Kamouraska

Ferme du Let inc.
Saint-Pascal

Ferme Duparc ltée
Sainte-Luce

Ferme Édital inc.
Saint-Pascal

Ferme Emafranc SENC
Saint-Pascal

Ferme Filiber (1976) ltée
Matane

Ferme Georges Beaulieu inc.
Sainte-Luce

Ferme Hirondelle Sainte-Hélène inc.
Sainte-Hélène

Ferme Hudon & Fils inc.
Saint-Anaclet

Ferme J. & A. Rioux inc.
Saint-Éloi

Ferme Jean-Baptiste Lepage & Fils inc.
Rimouski

Ferme Johanois inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Jolipré Holstein inc.
Saint-Moise

Ferme Jym inc.
Kamouraska

Ferme Klosterhos inc.
Rivière-Ouelle

Ferme L.D. Côté SENC
Saint-Éloi

Ferme la Douzième SENC
La Pocatière

Ferme La Prairie enr.
Saint-Fabien

Ferme Lecy (2012) inc.
Mont-Carmel

Ferme M.P. Morissette inc.
Cacouna

Ferme Malenfant (Squatec) inc.
Squatec

Ferme Malinald inc.
Amqui

Ferme Maridel et Fils inc.
Saint-Léandre

Ferme Marola inc.
Saint-Éloi

Ferme Matalac enr.
Val-Brillant

Ferme Milie (2002) inc.
Val-Brillant

Ferme Millenia inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Nicomel SENC
Mont-Carmel

Ferme Or Blanc 2007 SENC
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Ouellet SENC
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Paquetière inc.
Amqui

Ferme Pétri inc.
Saint-André

Ferme Prés et Monts inc.
Pohénégamook

Ferme R. et M. Hallé inc.
Sayabec

Ferme R. M. Dionne inc.
Mont-Carmel

Ferme R.S. Lafrance inc.
Sainte-Hélène

Ferme Rédempt inc.
La Rédemption

Ferme Roitel inc.
Saint-Cyprien

Ferme Rotaly enr.
Sainte-Hélène

Ferme Simard (2012) inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Simonbel inc.
Saint-Simon

Ferme Sirois et Fils (1993) inc.
Val-Brillant

Ferme Sudri inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Vert D'Or inc.
Sainte-Hélène

Ferme Vie-Belle inc.
Matane

Ferme Yvon Lévesque & Fils SENC
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Les Entreprises Géricac inc.
Saint-Damase

Lévesque Reynold
Saint-Paul-de-la-Croix

Michaud Luc
Saint-Philippe-de-Néri

Paufferlou inc.
Pohénégamook

Roy Réal
Saint-Épiphanie

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

3094-0696 Québec inc.
(Ferme Messidor enr.)
Normandin

9031-8775 Québec inc.
(Ferme Betchouan)
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme Boivin SENC
La Baie

Ferme Duchesne Holstein inc.
Chicoutimi

Ferme Flober inc.
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme JRG inc.
Jonquière

Ferme Lajer inc.
Alma

Ferme Laterroise 9077-6022 Québec inc.
Laterrière

Ferme Luc Lapointe
Jonquière

Ferme Paternelle Lapointe inc.
Jonquière

Ferme Raylyne
Saint-Gédéon

Julien Isabelle & Marc
Saint-Prime

MONTÉRÉGIE-EST

9164-5242 Québec inc.
(F. Girard & Fils)
Saint-Liboire

Beauchamp Roland
Varenes

Chagnon Denis
Saint-Dominique-de-Bagot

Ferme A.M.I.S. Desroches SENC
Granby

Ferme André Fournier enr.
Saint-Hyacinthe

Ferme Benoit Dion SENC
Ange-Gardien

Ferme Brillant enr.
Saint-Jean-Baptiste

Ferme Brown Heaven SENC
Verchères

Ferme Claude Larocque inc.
Upton

Ferme Daniel Sansoucy inc.
Saint-Barnabé-Sud

Ferme de la Carrière inc.
Upton

Ferme Demers R.J.M. inc.
Béthanie

Ferme Denis Scott et Fils SENC
Saint-Hyacinthe

Ferme Deux-Monts inc.
Saint-Jean-Baptiste

Ferme Dubosson inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme F.R.M. Lagacé enr.
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Forbonlait inc.
Stanbridge Station

Ferme Gilson inc.
Upton **Ferme Grangeai**
Acton Vale

Ferme J-G-P
Roxton Falls

Ferme Koostar inc.
Richelieu

Ferme L. Campbell et Fils inc.
Sainte-Sabine

Ferme la Familiale
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Labrise inc.
Saint-Césaire

Ferme Lacblo inc.
Saint-Gérard-Majella

Ferme Léger Parent inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Ferme Lijonor 2012 inc.
Acton Vale

Ferme M.G. Lévesque & Fils inc.
Ange-Gardien

Ferme Mario Joyal inc.
Yamaska

Ferme Martin Lussier SENC
Saint-Damase

Ferme Marzanne inc.
Saint-Liboire

Ferme Missiska 2014 inc.
Saint-Armand

Ferme MRD inc.
Saint-Simon

Ferme R & R Duhamel inc.
Bedford

Ferme Raymondor inc.
Saint-Charles-sur-Richelieu

Ferme Shirmy SENC
Shefford

Ferme Viens & Frères inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Jesse Quinlan
Saint-Césaire

Laitquipe Michon inc.
La Présentation

Les Entreprises Cardin & Fils enr.
Saint-Hugues

Liechti Martin
Stanbridge

Messier Sylvain
Verchères

Robidoux Paul-Émile
Saint-Nazaire-d'Acton

Rouselle Luc et Girard Thérèse
Notre-Dame-de-Stanbridge

Ruel Claude & Chagnon Evelyn
Saint-Pie

Scott Harvey
Stanbridge East

MONTÉRÉGIE-OUEST

9085-0710 Québec inc.
Saint-Philippe

Carl Bergevin
Saint-Urbain

Ferme 236 inc.
Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme ADM Nieuwenhof inc.
Sainte-Agnès-de-Dundee

Ferme Berleur & Fils inc.
Saint-Sébastien

Ferme des Frontières SENC
Lacolle

Ferme des Murailles inc.
Saint-Alexandre

Ferme Drogue 2005 inc.
Mont-Saint-Grégoire

Ferme Iceberg (2006) inc.
Saint-Stanislas-de-Kostka

Ferme Isabelle inc.
Coteau-du-Lac

Ferme Kostka SENC
Saint-Stanislas-de-Kostka

Ferme Laurizon inc.
Rigaud

Ferme Legaudière inc.
Coteau-du-Lac

Ferme L'Or Blanc inc.
Sainte-Brigide

Ferme Mapleoak SENC/Mapleoak Farm SENC
Hinchinbrook

Ferme Martin A.M.Y. inc.
Saint-Valentin

Ferme Mojac inc.
Sainte-Martine

Ferme Normand, Lucie Riendeau & Fils SENC
Sainte-Martine

Ferme P. Cecyre SENC
Sainte-Martine

Ferme Paul et Roland Latour inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Raymond J-G et Fils inc.
Saint-Alexandre

Ferme Roystein inc.
Saint-Alexandre

Ferme Strebel et Fils inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Y.L.G. Pilon inc.
Saint-Polycarpe

Fermes Meganck inc.
Godmanchester

Les Fermes Bernalea SENC
Ormstown

Les Fermes Grantholm Farms inc.
Elgin

Les Fermes Tannahill enr.
Ormstown

Nieuwenhof et Associés inc.
Dundee

Soesbergen Farms inc.
Dundee

Suntor Holsteins enr.
Ormstown

Félicitations à tous!

FACILE À UTILISER ET À MANŒUVRER



GA DOUBLE ROTOR TRÂINÉS GIRO-ANDAINEURS

- Boîtier Masterdrive Gill conçu pour travailler dans les conditions les plus difficiles
- Double cambrure des bras tangentiels pour un andainage propre à plus grande vitesse
- Conception à poutre pivotante pour faire un ou deux andains
- Barre de tire à parallélogramme pour un attelage facile et une grande hauteur de relevage

Largeur de travail de 11'6" à 28'10"

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

Kuhn-Canada.com   

Agritibi R. H.
Amos
Machinerie JNG Thériault
Amqui
Centre Agricole
Coaticook
Neuville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice
Fernand Campeau et Fils
Dalhousie Station

Les Équipements Adrien Phaneuf
Granby
La Durantaye
Marieville
Upton
Victoriaville
Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine
Les Entreprises R. Raymond
Kiamika
Garage Oscar Brochu
La Guadeloupe

J. René Lafond
Mirabel
Claude Joyal
Lyster
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station
Machineries Horticoles d'Abitibi
Pouliaries
Garage Parisien et Fils
Saint-André-Avellin

Machineries Nordtrac
Saint-Barthélemy
Saint-Roch-de-l'Achigan
Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal
Services Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie de Beauce
Machineries CH
Wotton
Trudel Equipment
New Liskeard, ON

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

189777

Démarrage de deux nouveaux projets de recherche financés par Novalait

- Des recommandations concrètes sur la production et l'utilisation de fumier recyclé et de nouveaux indicateurs du statut de bien-être des vaches laitières sont les livrables attendus des deux nouveaux investissements en recherche de Novalait.

notamment les pathogènes, sont disponibles dans les conditions de production laitière commerciale du Québec. Le projet a pour objectif d'établir des recommandations quant à la production et l'utilisation sécuritaire des litières à base de fumier recyclé et de quantifier les risques pour la santé animale et humaine.



LITIÈRE À BASE DE FUMIER RECYCLÉ : RECOMMANDATIONS EN VUE D'UNE UTILISATION SÉCURITAIRE POUR LA QUALITÉ DU LAIT

Séparateur, formation d'andains ou cuve rotative? Peu importe la méthode utilisée, transformer le fumier en litière suscite l'intérêt :

- pour valoriser la fibre alimentaire non assimilée
- pour répondre aux besoins en litière

- pour réaliser des économies potentielles à moyen terme
- pour diminuer les volumes et faciliter l'épandage des fumiers

Bien que certaines technologies soient déjà implantées dans plusieurs fermes pour le recyclage des fumiers, peu de données scientifiques sur le développement des microorganismes,

LIVRABLES ATTENDUS

- Identifier les meilleures pratiques de production et d'utilisation des litières à base de fumier recyclé
- Donner l'heure juste aux producteurs et aux transformateurs laitiers sur les différentes méthodes de recyclage des fumiers et leurs impacts respectifs sur la qualité du lait

EN UN CLIN D'OEIL

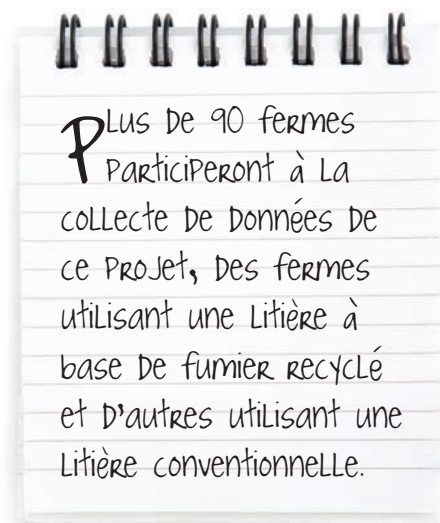
CHAMP D'APPLICATION : Régie, qualité du lait, environnement

OBJET DE LA RECHERCHE : Établir les recommandations quant à la production et l'utilisation sécuritaire des litières produites à partir de fumier recyclé

RETOMBÉES POTENTIELLES : Bonnes pratiques de l'utilisation des litières produites à partir de fumier recyclé; évaluation des risques pour la santé animale et humaine; impact sur la qualité du lait

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Entente de partenariat pour l'innovation en production et transformation laitières NOVALAIT-CRIBIQ-FRQNT et CRSNG

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Simon Dufour, chercheur, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal simon.dufour@umontreal.ca





2

UNE ANALYSE DE LAIT POURRAIT-ELLE PRÉDIRE LE NIVEAU DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ DES VACHES LAITIÈRES?



Audrey St-Yves, étudiante à la maîtrise, Chaire de recherche sur la vie durable des bovins laitiers, Université McGill

Le développement d'indicateurs fiables pour évaluer et suivre le statut de bien-être et de santé des vaches est un prérequis pour l'application du programme ProAction au Canada. Un simple échantillon de lait permettrait-il de répondre à cette exigence?

Les objectifs du projet sont :

- Identifier des molécules associées à un faible niveau de bien-être et de santé chez les vaches laitières
- Développer des marqueurs à partir de ces molécules
- Évaluer la possibilité de suivre ces marqueurs par le contrôle laitier

LIVRABLES ATTENDUS

Indicateurs précoces pouvant être intégrés dans les analyses de routine (p. ex. au contrôle laitier) pour détecter les troupeaux et les vaches avec un faible niveau de bien-être et de santé et suivre les impacts des interventions rapides et ciblées. ■



EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Bien-être, santé des vaches laitières

OBJET DE LA RECHERCHE : Développer des indicateurs pour détecter un faible niveau de bien-être et de santé chez les vaches laitières

RETOMBÉES POTENTIELLES : Indicateurs pour prédire le niveau de bien-être et de santé dans un échantillon de lait; intervention rapide et précoce; amélioration du niveau de bien-être et réduction de la réforme non programmée

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Entente de partenariat pour l'innovation en production et transformation laitières NOVALAIT-CRIBIQ-FRQNT et CRSNG

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Elsa Vasseur, titulaire de la Chaire de recherche sur la vie durable des bovins laitiers, Université McGill elsa.vasseur@mcgill.ca

Novalait
Catalyseur de recherche

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.novalait.ca à la section « Recherche », vous y trouverez tous les projets en cours. Continuez de suivre la chronique « Recherche », les résultats feront l'objet de futurs articles également. ■

Par DAVID FRANCOZ, SIMON DUFOUR et JEAN-PHILIPPE ROY, professeurs, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal et membres du regroupement OP+lait

Les traitements alternatifs de la mammite bovine

- Ce qu'il faut savoir avant d'avoir recours ou non à un antibiotique pour le traitement de la mammite.

Tous les producteurs laitiers savent combien la mammite clinique est une condition importante à contrôler. Actuellement, sa gestion repose principalement sur l'administration d'antibiotiques intramammaires, représentant ainsi la principale cause d'utilisation d'antibiotiques dans les fermes laitières. En raison du développement de la résistance aux antibiotiques, il convient de les utiliser uniquement quand cela est nécessaire, d'où l'importance de trouver des options à cette approche. De plus, la réglementation des élevages laitiers biologiques impose qu'un traitement alternatif soit utilisé en premier lieu.

LES DIFFÉRENTES APPROCHES ALTERNATIVES AUX ANTIBIOTIQUES

À travers le monde, de nombreuses approches alternatives aux antibiotiques conventionnels sont décrites. Ces différentes approches pourraient être divisées ainsi :

- 1) Utilisation de produits de santé naturels tels que décrits par Santé Canada, dont les plantes médicinales, les remèdes homéopathiques, les remèdes traditionnels (médecine traditionnelle chinoise, par exemple), les probiotiques ou d'autres produits tels que les acides aminés et les acides gras essentiels;
- 2) Utilisation de produits biologiques vétérinaires; ou encore
- 3) Utilisation de médicaments issus de la médecine conventionnelle.

Les principaux produits de santé naturels décrits comme étant utilisés pour le traitement de la mammite clinique bovine sont l'homéopathie et les plantes médicinales (extraits de plante ou encore huiles essentielles).



LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**; **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Clinique vétérinaire St-Tite; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

Ces produits peuvent être des remèdes individualisés qui seront administrés principalement par la bouche ou localement par application externe sur le pis (plante, huiles essentielles). Il existe également dans différentes régions du monde des produits commerciaux homéopathiques ou à base d'huiles essentielles pour administration intramammaire. Cependant, ces produits ne sont pas approuvés par Santé Canada. On retrouve aussi dans cette catégorie l'utilisation de vitamines (C, B2), l'administration intramammaire de probiotiques, ou encore l'acupuncture.

Différents produits biologiques vétérinaires, c'est-à-dire des produits qui sont fabriqués à partir ou en utilisant des animaux ou des microorganismes, sont également rapportés ou ont été étudiés pour le traitement de la mammite clinique. Il s'agit de produits à base d'anticorps (ex. : lactosérum de colostrum, sérum hyperimmun), d'extrait de paroi de bactérie, ou encore d'enzymes. Il n'existe pas à l'heure actuelle de produits de cette nature

homologués au Canada pour le traitement de la mammite clinique.

Finalement, l'administration d'ocytocine associée ou non à une traite fréquente ou l'administration d'anti-inflammatoires sont aussi des approches alternatives aux antibiotiques, quoiqu'utilisant des médicaments conventionnels.

PRODUITS DE SANTÉ NATURELS OU TRAITEMENTS ALTERNATIFS NE SIGNIFIENT PAS TRAITEMENTS SÉCURITAIRES

Malheureusement, il n'existe que peu de données sur l'innocuité de ces différentes approches alternatives au traitement antibiotique. L'administration inadéquate de plantes peut avoir des effets néfastes sur la santé. Ceci est d'autant plus vrai pour les huiles essentielles qui sont des produits concentrés, et donc avec un potentiel toxique important.

L'administration ou le mode d'administration de certains produits ne sont

pas sans risque potentiel. Par exemple, l'administration topique d'huile essentielle, en massage sur le pis, peut être à l'origine d'irritation ou de brûlures pour le soignant. Le port de gant est donc fortement recommandé. L'administration dans le pis d'un produit de santé naturel représente un risque d'introduire dans le quartier une bactérie qui pourrait entraîner une mammite. Cette voie d'administration est par conséquent fortement découragée. Il n'est pas surprenant de constater que, lors d'une étude sur l'administration de probiotiques dans le pis, une augmentation significative du comptage de cellules somatiques a été observée 7 jours et 14 jours après l'initiation du traitement en comparaison avec l'administration intramammaire d'antibiotiques.

Il faut également mentionner que certains produits peuvent affecter les qualités organoleptiques du lait. C'est le cas par exemple de produits à base de camphre ou d'ail.

Enfin, le temps d'attente est une question également importante dans



La performance maximale redéfinie.

NOVACAT S12 Combinaison de fauche

- 11,20 m de largeur de travail pour seulement 160 ch
- + 25% de rendement – 25% de consommation de carburant
- Adaptation au sol parfaite
- Travaille en toute sécurité – Transport compact

PÖTTINGER Canada Inc.
650 Rte 112, St-Césaire, Qc J0L 1T0
Tel. 450-469-5594
Sales.canada@poettinger.ca

Nous sommes là où vous vous trouvez!
www.poettinger.ca


190133

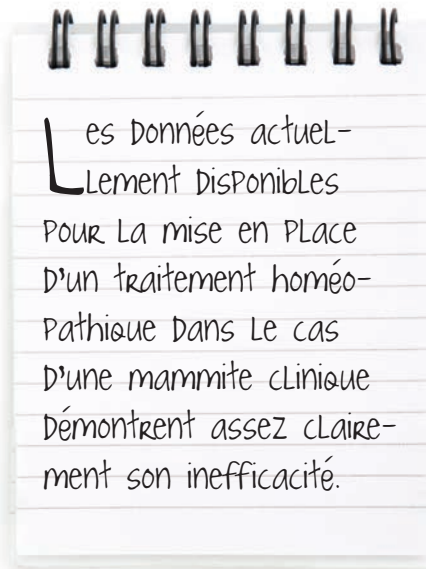
le cas de traitements alternatifs. La très grande majorité des produits de santé naturels ou des produits biologiques ne sont pas encore approuvés par la Direction des médicaments vétérinaires. Toutefois, leur utilisation est acceptable si les produits ou leurs ingrédients figurent dans la liste des produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale ou encore dans celle des substances permises pour la production d'animaux d'élevages biologiques, toutes deux disponibles en ligne¹. Ces produits doivent être administrés par voie orale ou topique. Comme ils sont utilisés sans autorisation de mise sur le marché, ou hors homologation, la détermination du temps d'attente devient problématique.

Les produits homéopathiques et les produits phytothérapeutiques sont généralement utilisés sans temps d'attente. On peut toutefois se poser la question du bienfondé de cela, particulièrement quand on pense aux huiles essentielles. Il n'existe malheureusement pas ou peu d'étude ayant évalué les temps d'attente requis dans l'utilisation de ces produits. En Europe, le principe de précaution pour l'utilisation de produits hors homologation impose un temps d'attente de 7 jours pour le lait et 28 jours pour la viande.

UNE EFFICACITÉ QUI RESTE À DÉMONTRER

Pour aider les producteurs et les médecins vétérinaires dans leur prise de décision quant à l'utilisation de ces différents traitements alternatifs, nous avons cherché à identifier l'ensemble des données d'études, essais cliniques ou essais sur des modèles expérimentaux qui ont évalué la mise en place d'un de ces traitements seuls (c.-à-d. sans antibiotiques) chez les vaches laitières en lactation. Malheureusement, force est de constater que peu d'études de qualité sont disponibles. En effet, d'une part, peu d'études publiées en anglais ou en français ont évalué ces produits, d'autre part, les études réalisées présentent souvent de nombreux biais qui font qu'il est difficile de tirer une quelconque conclusion sur les résultats présentés.

Toutefois, il est important de souligner que les données actuellement disponibles pour la mise en place d'un



traitement homéopathique dans le cas d'une mammite clinique démontrent assez clairement son inefficacité. Et il y a consensus aussi bien en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire : hormis l'effet placebo, l'homéopathie est sans effet. Pour les autres produits de santé naturels vétérinaires, il est difficile de tirer la moindre conclusion à partir des études actuellement disponibles. Les produits phytothérapeutiques ou d'aromathérapie actuellement testés ne semblent toutefois pas démontrer d'efficacité. L'utilisation de probiotiques intramammaires n'a pas révélé de différence significative comparativement au traitement aux antibiotiques même si numériquement les taux de guérison étaient bien supérieurs avec les antibiotiques. Notons cependant que, comme pour la majorité des études disponibles sur les traitements alternatifs le nombre d'animaux inclus dans l'étude était insuffisant pour pouvoir détecter une différence statistique, si celle-ci était réellement existante.

Pour les produits biologiques évalués lors d'essais cliniques ou d'études expérimentales, il est aussi difficile de tirer une quelconque recommandation en raison de la qualité des données disponibles.

Des données étaient disponibles sur l'évaluation de l'utilisation de l'ocytocine associée ou non à une traite fréquente comme unique traitement. Pour ces traitements, les taux de guérisons sont globalement similaires ou inférieurs lorsque comparés à un traitement antibiotique et semblables

lorsque comparés à aucun traitement. Toutefois, comme mentionné précédemment, le nombre d'animaux inclus dans les études était souvent insuffisant pour tirer de réelles conclusions.

Dans une étude expérimentale, le taux de guérison était inférieur à celui du traitement antibiotique. Dans un essai de terrain, la croissance bactérienne pour certains types de bactéries était plus importante dans les trois jours suivant la mise en place du traitement en comparaison avec le traitement antibiotique ou aucun traitement. Finalement, les anti-inflammatoires seuls ont été évalués dans les études expérimentales et le seul effet bénéfique observé de façon constante était le contrôle de la température lors de l'utilisation d'anti-inflammatoire non stéroïdien comme la flunixin méglumine ou le ketoprofène.

LES PROTOCOLES DE TRAITEMENT À LA RESCousse

De nombreuses options aux antibiotiques conventionnels sont proposées pour le traitement de la mammite clinique. Toutefois, en l'absence de données de qualité, il n'est actuellement pas possible de faire la moindre recommandation en faveur de tel ou tel traitement. En attendant des études de qualité et en raison des inconnus sur l'innocuité de ces produits, il est actuellement recommandé de mettre en place des protocoles de traitement rédigés en collaboration avec votre médecin vétérinaire qui vont permettre d'identifier les animaux qui bénéficieraient réellement d'un traitement. De cette manière, vous pourrez limiter la quantité d'antibiotiques utilisés dans votre ferme, mais sans dépenser inutilement pour des produits dont l'efficacité n'est encore pas démontrée. ■

¹ Produits de soins de santé et auxiliaires de la production animale : <http://www.inspection.gc.ca/aliments/produits-biologiques/normes/sante-animale/fra/1327935670685/1327935800942>

Système de production biologique – listes des substances permises : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/oncg-cgsb/programme-programme-normes-standards/internet/bio-org/lsp-psl-fra.html>

Les informations présentées sont issues d'une recherche financée par le programme AgriInnovation Cultivons l'avenir 2 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les Producteurs de lait du Canada, et Valacta inc. à travers l'Organic Science Cluster II.

DÉVELOPPÉS AU QUÉBEC ET CERTIFIÉS POUR UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EFFICACE (AMCA,ORG)



CYCLONE PLUS

Ventilateur

LES AVANTAGES DU CYCLONE PLUS

- Le Cyclone Plus est plus silencieux.
- Inclut un tendeur automatique de la courroie.
- Moins de perte d'air sur les côtés du ventilateur.
- Le Cyclone Plus est mieux équilibré et vibre moins.
- La sortie de l'air est davantage dans l'axe du ventilateur.
- Le changement de la courroie se fait facilement sans enlever l'hélice.

44500 CFM avec 24.24CFM/W et 24.1Lbf/kW



BLO-AIR 52

Ventilateur d'extraction

LES AVANTAGES DU BLO-AIR 52

- Dé-stratifie l'air ambiant
- Boîtier et volets en fibre de verre robuste
- Peut être installé en plusieurs configurations; sur une colonne de bâtiment existante, sur un poteau suspendu.
- Rafraîchit les animaux de production, le personnel et la literie.
- Fonctionnement silencieux

Offert avec trois phases de moteur 208/230-460V - 60Hz et la troisième phase moteur 575V - 60Hz

Communiquez avec nous
afin de trouver votre distributeur local

1 800 361-1003 | www.ventec.ca | info@ventec.ca

Suivez-nous sur Facebook



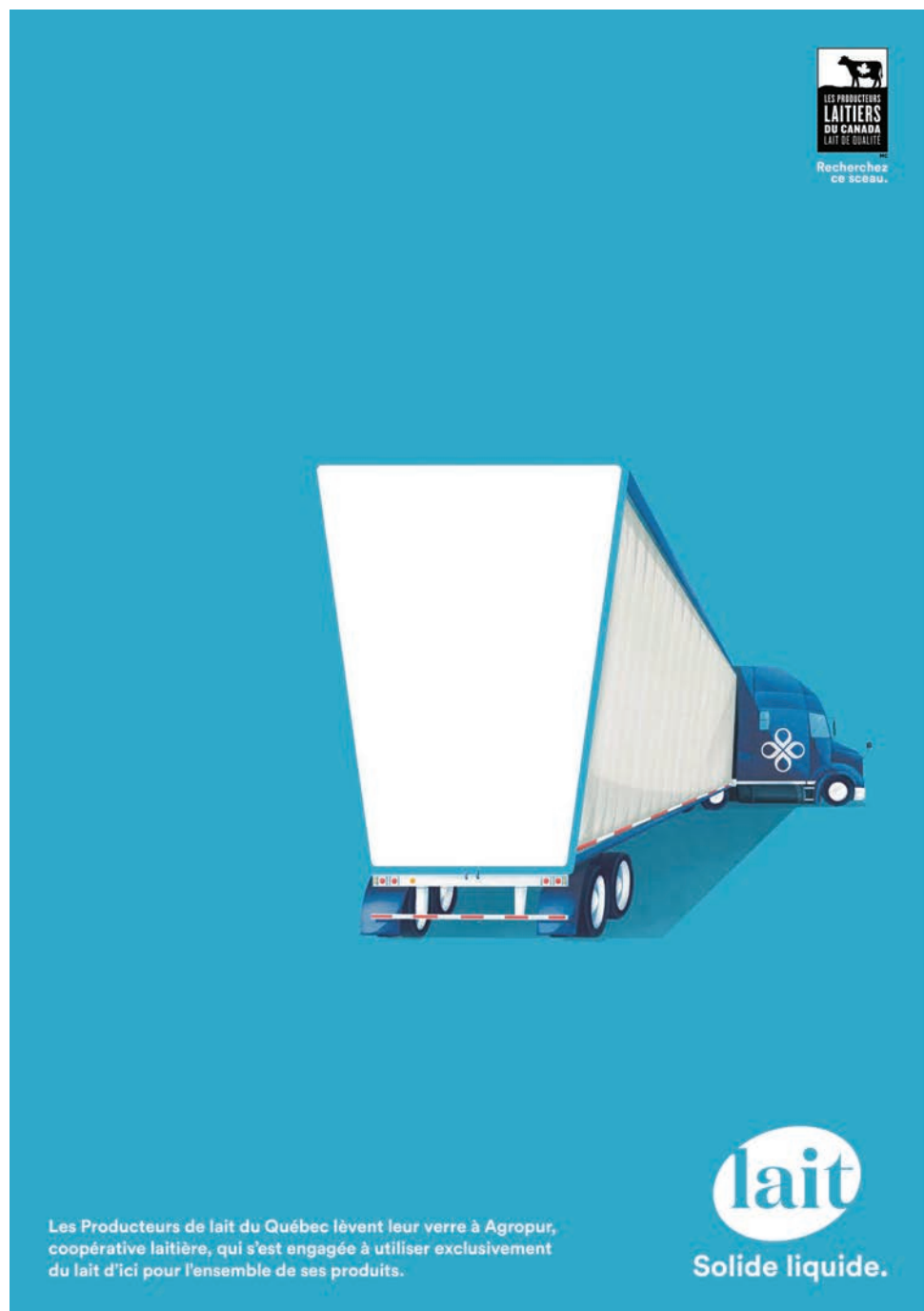
Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

Par JULIE GÉLINAS, directrice, et SARA BUJOLD, agente de promotion, Marketing, PLQ

Les Producteurs de lait lèvent leur verre à Agropur

Dans la semaine du 13 mars, Les Producteurs de lait du Québec ont publié dans les hebdomadaires régionaux une annonce pleine page pour souligner la décision d'Agropur d'utiliser exclusivement du lait d'ici pour l'ensemble de ses produits. L'annonce s'inspire du visuel de la campagne *Solide liquide* montrant le verre de lait qui représente cette fois-ci un camion de distribution de lait avec la mention Les Producteurs de lait du Québec lèvent leur verre à Agropur, coopérative laitière, qui s'est engagée à utiliser exclusivement du lait d'ici pour l'ensemble de ses produits ».

On y voit également le sceau de qualité des Producteurs laitiers du Canada avec la mention « Recherchez ce sceau ». La publicité a aussi été diffusée dans le journal *Les Affaires* durant la semaine du 20 mars et dans le magazine *L'Actualité alimentaire* à la fin du mois d'avril.



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat

Génération Soccer : nouvelle alliance pour le Lait au chocolat



Afin de rejoindre une cible populaire intéressée par le monde du soccer, le Lait au chocolat est devenu coprésentateur de l'émission *Génération Soccer*, diffusée sur RDS et RDS2, depuis le 6 mai dernier.

Génération Soccer est une émission diffusant du contenu sportif exclusivement relié au soccer et mettant de l'avant les talents les plus prometteurs du Québec ainsi que de grandes vedettes internationales. En plus d'être coprésentatrice de l'émission, la reporter Snapchat Laitchoco, Geneviève Tardif, se positionne comme l'animatrice d'un segment de l'émission dédié aux jeunes espoirs du soccer au Québec. Finalement, le Lait au chocolat dominera cet été lors de finales de trois tournois d'envergure (Laval, Granby et St-Hubert). Une brigade terrain distribuera des laits au chocolat aux participants et une tente aux couleurs de la marque sera aussi installée à l'entrée du site afin de renseigner les joueurs sur cette boisson de récupération idéale après un exercice intense.



Par MARIE-ÉLAINE DUGUAY, agente de marketing, Marketing, PLQ

Don de vélos aux enfants du D^r Julien

Pour une 9^e année consécutive, les Producteurs de lait du Québec, en complicité avec Vélo Québec, ont offert un nouveau vélo à 20 jeunes qui fréquentent les centres de pédiatrie sociale de la Fondation du D^r Julien. En plus du vélo, les jeunes ont eu droit à une sortie préparatoire et une participation gratuite pour le Tour de l'Île, accompagnés d'encadreur cyclistes.

Le Tour de l'Île de Montréal aura lieu le dimanche 4 juin, grand événement cycliste du Festival Go Vélo Montréal 2017.



La Fondation du D^r Julien est une entreprise sociale qui a pour mission de permettre à chaque enfant issu d'un milieu vulnérable d'avoir accès aux soins et services de pédiatrie sociale en communauté pour se développer pleinement et améliorer son bien-être, dans le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant.

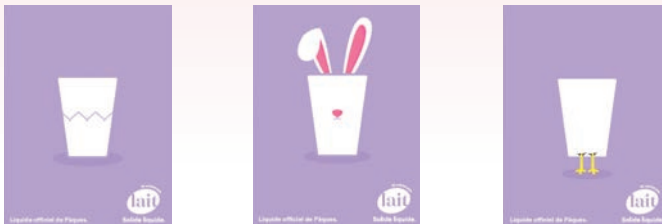
Par JULIE GÉLINAS, directrice, et SARA BUJOLD, agente de promotion, Marketing, PLQ

Le lait, liquide officiel de Pâques

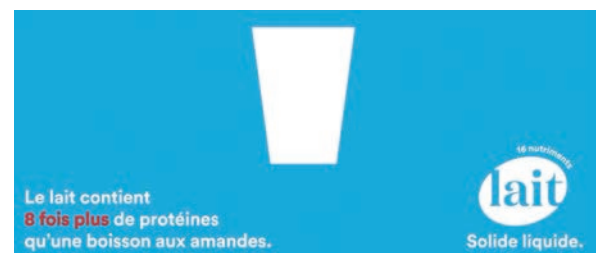
Qui n'a jamais entendu une mère ou un père dire à son enfant: « Bois ton lait, mon lapin » ou encore « Bois ton lait, mon poussin »?

Allié naturel de douceurs sucrées, le lait s'est positionné comme le liquide officiel de Pâques. Deux semaines avant l'occasion, des publications animées sur les réseaux sociaux ont permis dans un premier temps d'inciter les jeunes familles à boire un bon grand verre de lait pour accompagner les gâteries chocolatées. Dans un deuxième temps, de courts vidéos et des bannières ont été placés dans divers environnements pertinents sur le Web.

Une page interactive et ludique de la section pause repas de *La Presse +* du jeudi précédant la fin de semaine de Pâques est venue renforcer l'engagement de notre cible. Une pleine page a également été placée dans 37 hebdomadaires régionaux, toujours de manière contextuelle, à proximité de contenu traitant de Pâques. Finalement, les 14 et 15 avril, la marque était bien en vue sur les pages d'accueil de **Radio-Canada.ca**, **Recettes.qc.ca** et **Coupepouce.com**.



Un premier avril en humour



Le Lait a profité de la journée du premier avril pour faire une petite blague aux internautes. Sous forme de vidéo, la boisson d'amandes était présentée comme une source égale de protéines au lait. Après quelques secondes de suspense, un poisson rythmé dont le corps reprenait la forme iconique du verre de lait de la série *Solide liquide* affirmait haut et fort que ce n'était qu'un poisson d'avril, puisque le lait contient 8 fois plus protéines que son concurrent. En effet, 250 ml de boisson d'amandes ne contiennent que 1,07 gramme de protéines, comparativement au lait qui, pour la même quantité, en contient 8,51 grammes.

Source : Fichier canadien sur les éléments nutritifs, Santé Canada

Un ambassadeur tout en fourrure pour le Lait

Dans le cadre de sa campagne *Solide liquide*, le Lait a lancé un nouveau message télé de 30 secondes mettant cette fois en vedette Youppi!, la célèbre mascotte des Canadiens de Montréal. La publicité recrée l'arrivée de Youppi! dans le monde du hockey en 2005 et met également en vedette le commentateur Ron Fournier et le joueur Steve Bégin. Ce charismatique personnage à la fourrure orange s'est ajouté à la brochette de personnalités marquantes dans l'histoire du Québec ayant dernièrement fait leur apparition un verre de lait à la main. L'arrivée de Youppi! parmi les ambassadeurs du Lait a permis d'insuffler un peu de magie dans cette campagne à saveur honorifique et humoristique.

Parallèlement, le Lait a profité de l'occasion pour permettre au consommateur de recréer à la maison le lait frappé concocté par Youppi! dans le message télé. La recette composée d'aliments santé de couleur orange est à l'image de son inventeur et permet de démontrer la polyvalence du lait tout en l'intégrant dans une routine santé.

Afin de maximiser la visibilité du nouveau message, un partenariat avec le Canadien de Montréal a permis différentes activations au Centre Bell. Entre autres, le Lait était le commanditaire exclusif du concours familial Mini Youppi!, permettant à un enfant d'enfiler le minicostume de Youppi! pour la durée d'un match. Le concours était disponible pour les derniers matchs à domicile de la saison. La publicité était également projetée sur l'écran central accompagnée du logo Lait sur les coins de l'écran et les arénavigations. Finalement, un minijeu avec Youppi!, déployé uniquement pendant les séries éliminatoires, donnait la chance aux partisans du Centre Bell de gagner des prix.



RECETTE DU LAIT FRAPPÉ À LA YOUPI!

- 250 ml de lait 2 %
- 12 cubes de mangue congelée
- 2 oranges pressées
- Le zeste d'une orange
- 1/4 de poivron orange, coupé en dés
- 2 c. à soupe de marmelade à l'abricot
- Safran (optionnel)

Dans un robot mélangeur, ajouter tous les ingrédients et mélanger jusqu'à consistance homogène.

Verser dans votre verre préféré et décorer de safran ou de fines tranches de poivron orange.

Pour recréer l'illusion de la couleur de la fourrure de Youppi! ajoutez quelques gouttes de colorants naturels de couleur orangée. ■



SIP™

Le choix parfait pour la qualité et la fiabilité

DEPUIS 1954



ANDAINEUR

STAR 850-26CV

Andaineur central à deux rotors
ajustables en hauteur
Réglage hydraulique en continu de la largeur
de l'andain : 7,24m (23'8") à 8,3m (27'3")

STAR850-26 CV

Teagle

DEPUIS 1943

Un équipement polyvalent qui répond à vos besoins



T8100SC



T5050-2

DÉCHIQUETEUSES ET DISTRIBUTRICES DE PAILLE T8100 SC

Modèle traîné à couteaux
Chute pivotante
Capacité : 3,5m³(124pi³), 100 boisseaux
Projection : 20m (65 pieds)
Pour balles rondes ou rectangulaires
Matériel sec ou humide

Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 Télécopieur : 1 800 363-7157 Courriel : info@mticanada.ca

MTI
CANADA
189585



QUE VOUS AYEZ LE GOÛT DE FAIRE UNE BALADE IMPROVISÉE OU QUE VOUS PLANIFIEZ QUELQUES ARRÊTS GOURMANDS DANS LA DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE RÉGION DU QUÉBEC, LA VISITE D'UNE FROMAGERIE S'IMPOSE. LE TERROIR DE CHAQUE LOCALITÉ MET EN VALEUR SON IDENTITÉ ET OFFRE UNE EXPÉRIENCE UNIQUE.



L'agro-tourisme pour profiter des trésors de notre assiette



Fromagerie La Station



Fromagerie St-Guillaume

La majorité de nos fromageries sont situées en campagne. *Prenez le champ!*, comme le propose Julie Aubé, nutritionniste et conférencière. Son plus récent livre met en vedette 21 escapades gourmandes qui inspirent à visiter les producteurs. En plus d'être amusant, éducatif et de mettre un visage et des paysages sur des aliments, l'agrotourisme donne un tout autre sens aux trésors qui se retrouvent dans notre assiette.

Voici donc quatre suggestions de sorties fromagères.

1. **Fromagerie des Grondines** (Grondines, Québec) – Sa boutique offre une belle variété de fromages québécois en plus des fromages biologiques au lait cru qu'elle fabrique. On peut y pique-niquer aussi et un accès permet aux curieux d'observer l'impressionnante cave d'affinage des fromages. De plus, on vous offrira la possibilité de visiter la ferme laitière adjacente.
2. **Fromagerie La Station** (Compton, Cantons-de-l'Est) – Cette fromagerie fermière offre des visites guidées (sur réservation), des expéditions gourmandes (juillet) et participe à **La virée gourmande des Comptonales** (septembre); toutes des occasions exceptionnelles de se balader dans les champs, de parler aux vaches, de goûter aux essences variées de fleurs et de foin et, bien sûr, de discuter avec le fermier, le fromager et le maraîcher.
3. **Fromagerie St-Guillaume** (St-Guillaume, Centre-du-Québec) – En plus d'une vue privilégiée sur une grande partie de la fromagerie (sections de fabrication, de découpe et d'emballage), on y retrouve le **Centre d'interprétation St-Guillaume** qui propose une expérience éducative et interactive où l'on découvre la fabrication fromagère lors d'un tour guidé de l'unité de réception du lait, des silos et de l'unité de pasteurisation. De plus, un atelier de pressage du fromage permet de repartir avec son morceau frais fait! Mais on se rafraîchit au bar laitier avant de quitter les lieux.
4. **Fromagerie Perron** (Saint-Prime, Saguenay–Lac-Saint-Jean) – Fromagerie fondée en 1890, dont le bâtiment original a obtenu le statut de bien culturel national et de monument historique en 1985. Appartenant aujourd'hui à la **Corporation de la vieille fromagerie**, ce Musée du cheddar présente une collection constituée de quelque 650 pièces et invite à renouer avec l'histoire du cheddar et de devenir fromager pendant 45 minutes dans le cadre d'ateliers d'initiation à la fabrication du fromage.

On pourrait aussi parler des **vendredis de la Fromagerie du Presbytère** à Sainte-Élisabeth-de-Warwick, du cadre champêtre et apaisant de la **Fromagerie Saint-Benoît-du-Lac** ou de la terrasse pleine à craquer les soirs d'été à la **Fromagerie La Chaudière** à Lac-Mégantic, et bien d'autres encore. Consultez le **répertoire des Fromages d'ici** et les cartes touristiques, par exemple le **Circuit du Paysan** en Montérégie, lors de votre prochain arrêt dans un Centre Infotouriste.



Pour d'autres histoires : fromagesdici.com/blogue

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

À propos de la production*

Comparativement à février 2017, le prix à la ferme de mars est demeuré pratiquement au même niveau avec une baisse de -0,41 \$/hl à l'hectolitre moyen (4,12 kg de MG/hl). Les ventes en classes régulières ont eu un effet à la baisse de 1,07 \$/hl tandis que celles en classes de lait de consommation, yogourt et crème ont eu en effet positif de 1,32 \$/hl. Les ventes de fromages ont généré une hausse de 2,55 \$/hl et celles en classe 4a (beurre), un effet à la baisse de 1,98 \$/hl. Les ventes en 4b, 4c, 4d et certaines corrections de ventes antérieures ont eu un effet à la baisse de 2,96 \$/hl. Les ventes en classes spéciales ont eu un effet à la hausse de 1,74 \$/hl et les transferts de mise en commun P10 et P5, combinés aux primes, ont eu un effet à la baisse de 1,08 \$/hl.

Le prix moyen à la ferme d'aout 2016 à mars 2017 s'établit à 78,48 \$/hl, près de 1 \$/hl de plus que pour la même période en 2015-2016 avec 0,94 \$/hl.

COMPOSITION DU PRIX À LA FERME

Classes	MAR 17	FÉV 17	VARIATION
Classes régulières	70,00	71,07	(1,07)
Classes spéciales et classe 7	6,47	4,73	1,74
Primes	-0,65	-0,69	0,04
Transferts	1,18	2,30	(1,12)
	77,00	77,41	(0,41)

Le prix est calculé selon la composition moyenne courante du lait produit : 4,1200 kg m.g./hl 3,3900 kg prot./hl 5,7300 kg l.a.s./hl

Droit de produire

Une dernière tranche de quota non négociable de 4,60 % a été convertie en quota négociable en février 2017. Considérant la conversion de quota non négociable en quota négociable de 15 % et les augmentations de 10 % du droit de produire, un producteur possédant un quota de 60 kg de MG/jour en mars 2015 possède un quota de 75 kg de MG/jour en mars 2017.

Taux d'utilisation du droit de produire

En mars 2017, la production a dépassé le droit de produire de 0,30 %. Depuis quelques mois, la production s'est accélérée et la demande est toujours en croissance.

Le droit de produire du Québec sur des périodes mobiles de 12 mois est passé d'un cumulatif de 124,7 M kg de MG en mars 2016 à 129,1 M kg de MG en mars 2017.

Les producteurs ont maintenu une moyenne de - 11 jours en tolérance négative durant les six derniers mois.

SCVQ d'avril 2017

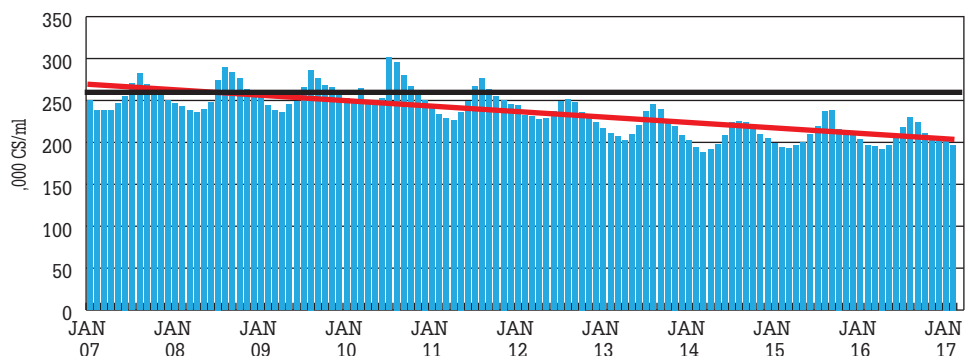
En avril 2017, 16,9 des 827 kg de MG/jour offerts en vente sur le Système centralisé de vente des quotas ont été distribués en priorité comme suit : un producteur au programme d'aide au démarrage, un producteur détenant moins de 12 kg de MG/jour et huit producteurs en remboursement des prêts d'aide au démarrage. Avec une itération de 0,4 kg, 945 producteurs ont reçu un total de 367,7 kg de MG/jour. Les producteurs dont la partie non comblée de leur offre était de 1,0 kg et plus ont participé à la distribution par prorata pour un total de 443,6 kg de MG/jour. Pour avril, la réserve a vendu 1,2 kg de mg/jour et 9,76 % de la totalité des offres d'achat ont été comblées.

Les cellules somatiques dans le lait

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du comptage des cellules somatiques dans le lait produit au Québec. La tendance à la baisse s'est accentuée entre 2007 et 2017. Toutefois, le cycle des cellules somatiques plus élevé en période estivale persiste encore, mais s'est aplani au courant des 10 dernières années. De plus, entre 2012 et 2017, les résultats moyens du comptage des cellules somatiques se situent tous sous la part des 250 000 CS/ml.

Pour la province, la moyenne mobile de 12 mois finissant en mars 2017 pour les cellules somatiques est à 210 400 CS/ml et pour les bactéries totales, à 26 035 BT/ml.

CYCLE ET ÉVOLUTION DES CELLULES SOMATIQUES AU QUÉBEC



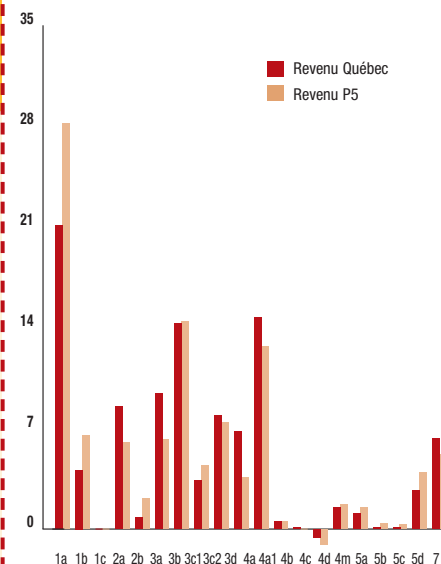
Structure des ventes par classes (%) MARS 2017

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ¹			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	8,9	18,7	18,7	21,1	11,4	25,7	25,8	28,2
1b	7,2	1,2	1,2	4,1	11,2	2,3	2,3	6,5
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	4,4	9,2	9,2	8,5	3,5	6,5	6,4	6,0
2b	1,5	0,2	0,2	0,8	4,9	-0,2	-0,2	2,1
3a	8,6	7,9	7,9	9,4	5,6	5,5	5,5	6,2
3b	15,4	11,5	11,6	14,3	16,1	11,7	11,7	14,4
3c1	2,7	3,2	3,2	3,4	4,0	3,9	3,9	4,4
3c2	7,0	6,9	6,9	7,9	6,1	7,0	7,0	7,4
3d	7,4	7,4	7,5	6,8	4,1	4,0	4,0	3,6
4a	30,3	1,0	1,0	14,7	24,4	2,4	2,6	12,7
4b	0,6	0,4	0,4	0,5	0,6	0,3	0,3	0,5
4c	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
4d	-0,7	0,3	0,3	-0,6	-0,5	2,1	2,1	-1,1
Classes régulières	93,3	68,1	68,2	90,9	91,3	71,3	71,4	90,9
5a	2,2	2,1	2,2	1,5	2,5	2,4	2,4	1,7
5b	2,4	0,3	0,4	1,1	3,3	0,8	0,7	1,5
5c	0,2	0,0	0,0	0,1	1,2	0,3	0,2	0,4
5d	0,2	0,2	0,2	0,1	0,7	0,5	0,5	0,3
Classes spéciales	5,0	2,7	2,7	2,7	7,6	3,9	3,8	3,9
7	1,7	29,2	29,1	6,3	1,1	24,9	24,8	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

kg 11 894 088 9 730 647 16 338 485 222 420 563 23 992 214 19 528 898 33 153 141 457 195 091

¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5).

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



Prix en vigueur - Québec³ MARS 2017

Description des classes de lait	\$/hl	Teneur des ventes			Ratio SNG/G - Québec		
		MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
Classes nationales							
1a Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés	74,72	7,6446	7,9261	7,9688	2,0476	3,5082	5,8872
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,49	7,6446	8,0116	8,0585	20,6748	2,8109	4,7118
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	67,25	6,8801	7,0948	7,1162	1,1194	3,5273	5,9336
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés	8,6721	6,0103	6,0103	2,0316	3,5065	5,8872	
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques	8,6721	6,0103	6,0103	24,8533	2,7760	4,3111	
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d	8,6721	14,0342	0,8818	4,4722	3,4199	5,7344	
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés	8,6721	12,7419	0,8818	3,4370	3,4554	5,7807	
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés — usines spécifiques	8,6721	12,5754	0,8818	6,3297	3,3288	5,6199	
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse	8,6721	14,0342	0,8818	3,5710	3,4578	5,7956	
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack	8,6721	14,0342	0,8818	4,2083	3,4357	5,7434	
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL	8,5910	8,8229	0,8726	4,1518	3,4038	5,8043	
4a Beurres et poudres partiellement écrémé	8,6721	5,4482	5,4482	54,4844	1,4951	2,6025	
4b Lait concentré destiné à la vente au détail	8,6721	5,5579	5,5579	6,8919	3,2949	5,5538	
4c Innovation	6,9004	8,8161	2,2229	4,0341	3,4222	5,7473	
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	8,6721	5,4482	5,4482	6,6299	3,2674	5,6880	
4m Composants du lait pour les marchés particuliers							
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	7,3438	5,9821	0,7510	4,2380	3,4053	5,7532	
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	7,3425	2,3285	2,3275	20,5258	2,7764	4,7589	
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	7,1505	1,6602	1,6602	4,3735	3,3803	5,7833	
5d Exportations	3,8899	7,8345	0,5372	4,7066	3,4040	5,7142	
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe 7	7,2918	1,6574	1,6574	0,0998	3,5851	5,9899	

Ratio SNG/G - Québec

	2015-2016	2016-2017
AOU	2,2407	2,2583
SEP	2,2279	2,2307
OCT	2,1976	2,1935
NOV	2,1822	2,1888
DÉC	2,1946	2,1886
JAN	2,2028	2,1941
FÉV	2,1997	2,1865
MAR	2,1994	2,1941
AVR	2,1982	
MAI	2,2173	
JUN	2,2443	
JUL	2,2605	
Total	2,2135	2,2446

³ Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2017. Le prix des composants vendus en classes 4m, 5a, 5b, 5c, 5d et 7 est sujet à une révision mensuelle.

Prix à la ferme - Québec MARS 2017

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ⁴	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁵
Prix intraquota	10,6397 \$/kg	7,2097 \$/kg	1,5214 \$/kg	78,24 \$/hl	70,05 \$/hl
Prime MG ⁶	0,0124 \$/kg			0,05 \$/hl	0,04 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁷					0,50 \$/hl
Prime qualité du lait CMLL ⁸					0,2187 \$/hl

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1132 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,8917 \$/hl

⁶ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. - Depuis le 1^{er} août 2013, les fermes qui ne sont pas certifiées LCO se voient appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

Critères d'admissibilité primes qualité:	Bactéries totales/ml		Cellules somatiques/ml	
	7 À partir d'août 2012	20 000 et moins	200 000 et moins	200 000 et moins
	8 À partir de février 2012	15 000 et moins	150 000 et moins	

Composition du lait	À la composition moyenne	De référence (PLQ)
MG	4,2044 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine	3,4320 kg/hl	3,2000 kg/hl
LAS	5,7581 kg/hl	5,7000 kg/hl

À propos de la production

Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

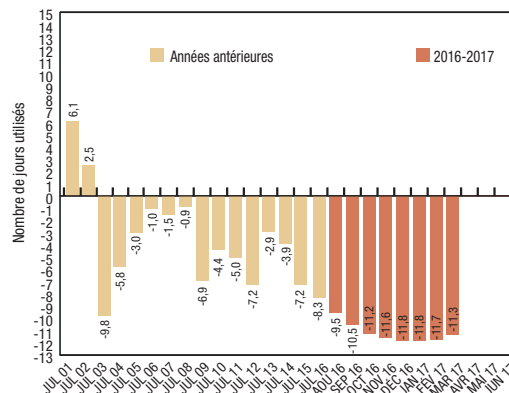
	2015-2016		2016-2017		Écart cumulatif production vs quota continu % Québec P5	
	% du quota	% du quota	kg de MG	Litres	Québec	P5
JUL 2016					-0,21 %	0,76 %
AOU	100,05 %	95,56 %	10 430 148	259 911 417	-0,59 %	0,43 %
SEP	98,27 %	96,24 %	10 310 607	253 133 823	-0,91 %	0,21 %
OCT	100,35 %	97,61 %	10 930 954	262 023 716	-1,11 %	0,14 %
NOV	100,21 %	99,42 %	10 783 585	257 128 285	-1,15 %	0,24 %
DÉC	96,38 %	99,35 %	11 363 833	270 546 620	-1,21 %	0,35 %
JAN	99,54 %	106,61 %	11 603 800	276 840 343	-0,65 %	1,03 %
FÉV	103,17 %	106,12 %	10 621 178	253 184 796	-0,17 %	1,59 %
MAR	102,92 %	105,48 %	11 816 836	281 773 551	0,30 %	2,16 %
AVR	105,71 %					
MAI	103,65 %					
JUN	98,69 %					
JUL	97,43 %					

Quota sur 12 mois mobile kg de MG⁹ **129 062 495** **258 940 202**

Teneur moyenne MARS 2017 : MG 4,2044 kg/hl Nombre de producteurs détenant du quota : 5 443
 Protéine 3,4320 kg/hl Nombre de producteurs ayant produit : 5 397
 LAS 5,7581 kg/hl

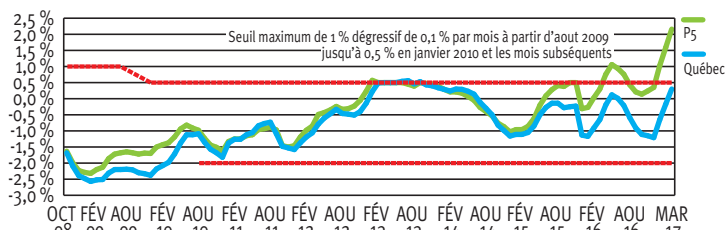
⁹ La part du quota additionnel non négociable est de 4,6 % depuis décembre 2016.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en août 2016, 3 jours en septembre et octobre 2016, et 2 jours en novembre 2016.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'août 2008 à juillet 2009. À partir d'août 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'août 2010 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCLQ (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de -2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas -1,5 %.

Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle individuelle ¹⁰		
	Nbre de producteurs	Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif
MAR 16	560	57 599	194 074
AVR 16	590	58 711	252 785
MAI 16	567	54 915	307 700
JUN 16	485	37 818	345 518
JUL 16	299	22 031	367 549
AOU 16	122	7 007	
SEP 16	87	4 559	11 566
OCT 16	142	9 922	21 488
NOV 16	136	9 142	30 630
DÉC 16	192	16 773	47 403
JAN 17	241	22 417	69 820
FÉV 17	283	25 568	95 388
MAR 17	337	34 208	129 596

¹⁰ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec MARS 2017

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml		
		Par strates	Cumulatif		Québec	P5	
15 000 et moins	62,52	63,57		25 774	203 956	196 507	
15 001 à 50 000	31,18	29,63	93,20	26 652	196 018	191 857	
50 001 à 121 000	4,39	4,89	98,09	26 093	194 753	191 444	
121 001 et plus	1,91	1,91		24 088	192 171	194 026	
Cellules somatiques/ml				MAI 16	25 824	196 292	197 814
100 000 et moins	8,48	8,40		JUN 16	26 568	206 655	200 173
100 001 à 200 000	46,26	48,96	57,36	JUL 16	29 558	218 219	215 500
200 001 à 300 000	32,00	32,20	89,56	AOU 16	25 826	229 552	230 212
300 001 à 400 000	11,34	9,24	98,80	SEPT 16	27 241	224 236	222 577
400 001 et plus	1,92	1,20		OCT 16	26 246	210 551	207 259
Adultération				NOV 16	23 601	203 472	197 504
Nombre d'analyses positives aux antibiotiques			8	DÉC 16	26 670	203 364	208 682
Nombre de pénalités pour adultération par l'eau			23	JAN 17	25 731	201 584	192 210
				FÉV 17	23 902	196 859	192 917
				MAR 17	22 801	196 467	197 784

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹¹
AVR 15 à MAR 16	109	42 939 771	21,34
AVR 16 à MAR 17	113	45 559 011	22,57

¹¹ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 425

PRODUCTEURS
ont donné plus de
9,6 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

AVRIL 2017

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	118	827,0
Admissibles à la répartition	118	827,0
Réussies	118	827,0
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+ 1,2
Offres d'achat		
Totales	949	8 503,0
Admissibles à la répartition	947	8 487,6
Réussies	947	828,2

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 1,0 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS			
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
1	1,5		< 24 000,00	2	15,4	
117	825,5	827,0	24 000,00 Prix plafond	947	8 487,6	8 487,6

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%	
PROGRAMMES	Programme d'aide au démarrage	1	16,0	1,9	
	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	0,1	0,0	
	Remboursement des prêts au démarrage	8	0,8	0,1	
	Itération (0,4 kg de MG/jour)	945	367,7	44,4	
	Prorata (5,47 %)	840	443,6	53,6	
9,76% des offres ont été comblées			828,2	100,0	
Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%	
	Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,0	0,0	
	Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,0	0,0	
	Offres du mois courant	118	827,0	100,0	
100,00% des offres ont été comblées			118	827,0	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada AVRIL 2017

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	39 750,00
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00 plafond	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	30 100,00
Nouveau-Brunswick	20 500,00	Manitoba	24 999,99	Colombie-Britannique	42 000,00

Revue des marchés du lait

VITALITÉ DE LA DEMANDE

Pour la période de 12 mois finissant en mars 2017, les besoins canadiens totaux sont de 356,09 M kg de matière grasse. Les besoins en lait de transformation ont crû de 2,22 M de kg de MG, atteignant 241,32 M kg. La demande pour le lait de consommation demeure relativement stable avec une légère hausse élevant la demande à 113,86 M kg. À ces chiffres s'ajoute 0,91 M kg de matière grasse pour les programmes d'innovation et d'exportation. La production à l'échelle du Canada a été de 349,10 M de kg de matière grasse. Des importations additionnelles ont servi à combler la demande totale et à reconstruire les stocks de beurre.

Pour la période de 12 mois finissant au début avril 2017 en comparaison avec la période d'avril 2016, les ventes au détail conserve une bonne croissance pour tous les produits. Les ventes au détail pour tous les fromages ont crû de 5,2 % ce qui se traduit par une croissance de plus de 38 M de bloc de 270 grammes. Pour les fromages de la classe 3c (mozzarella, fêta, gouda etc...) la croissance a atteint 7,5 %. La matière grasse est toujours aussi en demande avec des ventes de 3,8 % pour le beurre et 3,6 % pour la crème. Les ventes de crème glacée ont reculé, la hausse est donc passée de 2,1 % à 1,2 %. Finalement, la croissance des ventes de yogourt est passée de 2,4 % à 2,9 %.

QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE	AUG. DU DROIT DE PROD.
AVR 11	7,5 %	
DÉC 11	9,5 %	
JAN 13	8,0 %	
AVR 14	9,5 %	
DÉC 14	13,0 %	
MAR 15	15,0 %	
AOU 15	10,0 % ¹²	
DÉC 15	9,78 % ¹³	2 %
FÉV 16	5,0 % ¹⁴	
JUL 16	4,95 % ¹⁵	1 %
AOU 16	4,90 % ¹⁵	1 %
SEP 16	4,85 % ¹⁵	1 %
NOV 16	4,70 % ¹⁶	3 %
DÉC 16	4,60 % ¹⁷	2 %
FÉV 17	0 % ¹⁸	

¹² En aout 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

¹³ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.

¹⁴ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

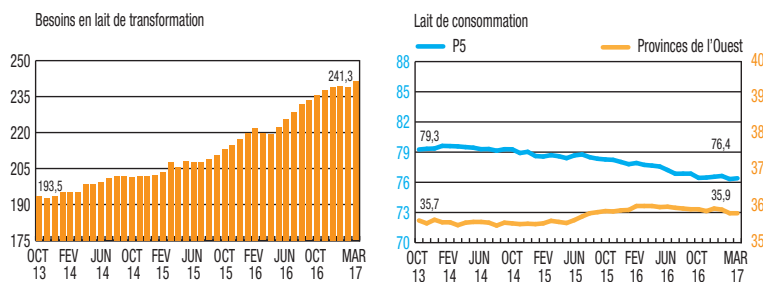
¹⁵ En juillet, aout et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en aout et à 4,85 % en septembre.

¹⁶ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajusté à 4,70 %.

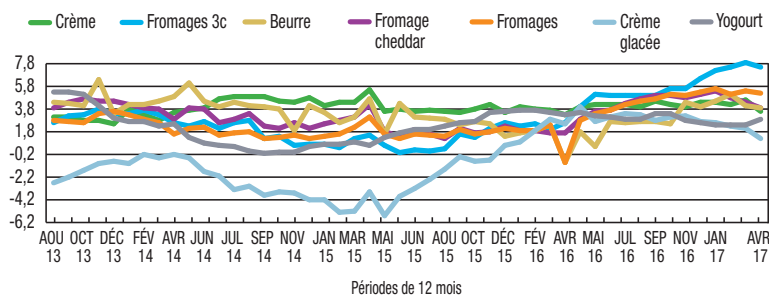
¹⁷ En décembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 2 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajusté à 4,60 %.

¹⁸ En février 2017, la dernière tranche de 4,60 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable, portant la part de quota non négociable à 0 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.



De l'orge robotisée

Après l'autoguidage, qui s'implante rapidement dans nos fermes, les tracteurs entièrement robotisés devraient constituer la prochaine étape technologique. Les premiers prototypes font l'objet d'essais en Amérique du Nord et sur les autres continents. Des ingénieurs de l'Université Harper Adams, en Grande-Bretagne, poussent l'audace un degré plus loin en entreprenant de cultiver un hectare d'orge... sans jamais y mettre les pieds! De la préparation du sol jusqu'à la récolte en passant par le semis et les pulvérisations, tous les travaux s'y feront de façon autonome. Ainsi, ils utiliseront un petit tracteur Iseki auquel a été intégrée la technologie robotique de la firme Precision Decisions. Celle-ci comprend notamment des capteurs pouvant détecter la présence d'un objet sur le tracé du véhicule et commander son arrêt. Le tracteur sera aussi muni d'une caméra qui retransmettra en direct des images vidéo de son travail. Ceci, pour satisfaire les *voyeurs*. Car comme le projet jouit d'une forte popularité sur le campus universitaire, plusieurs étudiants ont exprimé le souhait de suivre le projet en direct.

Le film de science-fiction *Interstellaire*, où le héros exploite une flotte de tracteurs et de batteuses robotisés, n'était peut-être pas si en avant de son temps, après tout!

(Source : ruralnewsgroup.co.nz)

L'appel de la nature

À quel point les vaches souhaitent-elles sortir de l'étable? Elles y tiennent fortement, si l'on en croit une étude scientifique réalisée par l'Université de Colombie-Britannique. Publiée dans la revue *Scientific Report*, l'étude a mesuré quels efforts des vaches sont prêtes à faire pour accéder à un pâturage. Pour sortir, les vaches devaient pousser sur une barrière présentant un certain degré de résistance. Or elles ne ménageaient pas leurs efforts, en particulier durant la nuit. Elles poussaient aussi fort sur cette barrière que lorsque, affamées, elles devaient pousser sur une barrière similaire donnant accès à la mangeoire.

« Notre étude démontre que les vaches souhaitent vraiment sortir, conclut Marina von Keyserlingk, professeure en bien-être animal. Au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, bon nombre de vaches vivent en réclusion complète. Cette approche permet de couvrir les besoins fondamentaux de l'animal en nourriture, en eau et en confort, mais elle ne lui permet pas d'adopter un comportement naturel. »

(Source : farminguk.com)

Un café au beurre avec ça?

La consommation de beurre devrait grimper de huit pour cent cette année aux États-Unis. Elle s'approchera ainsi de son plus haut niveau des 50 dernières années. Cette hausse s'explique par de nouvelles utilisations tels le café au beurre et les cocktails au beurre brun. Elle découle aussi, entre autres facteurs, du remplacement de la margarine par le beurre dans certains restaurants. Ainsi, la chaîne McDonald n'utilise plus maintenant que du beurre dans ses divers plats. La chaîne Cracker Barrel privilégie elle aussi le beurre.

Conséquence de ce gain de popularité, le prix de gros du beurre affiche une tendance à la hausse. En mars, il surpassait nettement les 2 \$ US. Et alors que le prix de gros de la plupart des autres produits laitiers était en baisse pendant cette période, celui du beurre gardait sa vigueur.

(Source : edairynews.com)

Un créneau prometteur

Le lait provenant de vaches alimentées uniquement avec des fourrages fait une percée sur le marché américain. Un petit transformateur laitier situé dans l'État de New York, Maple Hill Creamery, en constitue un symbole éloquent. Ses fondateurs, un couple, ont créé l'entreprise en 2009 pour fabriquer du yogourt et du kéfir à partir de lait provenant de « vaches à l'herbe ». Depuis, ils ont vu leurs ventes s'accroître de 40 à 50 % par année et ils ne parviennent pas à répondre à la demande.

Ces producteurs-transformateurs ont dû développer un réseau d'approvisionnement auprès de 125 producteurs de la région. Recruter de nouveaux producteurs n'est apparemment pas difficile. Il faut dire que le lait de vache à l'herbe est payé jusqu'à deux fois et demie plus cher que le lait conventionnel. D'autres avantages s'ajoutent. Les producteurs se mettent à l'abri des fluctuations de prix des grains et des autres concentrés. Le prix de ce lait tend à fluctuer moins que celui du lait conventionnel. Comme ils vont au pâturage, les animaux conservent une meilleure santé. La médaille a toutefois un revers : l'éleveur doit posséder les vastes superficies de terre requises pour la paissance.

Les yogourts et kéfirs de Maple Hill Creamery se détaillent à un prix de 30 % à 50 % plus élevé que les produits conventionnels.

(Source : npr.com)





Préparation :
10 minutes

Cuisson :
10 minutes

Portions : 4

Feuilletés aux fraises et à la crème Chantilly

INGRÉDIENTS

- 1 L (4 tasses) de fraises fraîches, lavées, équeutées et coupées en morceaux
- 2 fraises coupées en deux (pour la garniture)
- 60 ml ($\frac{1}{4}$ tasse) de porto (facultatif)
- 180 ml ($\frac{3}{4}$ tasse) de sucre en poudre
- 1 gousse de vanille coupée en deux
- 225 g ($\frac{1}{2}$ livre) de pâte feuilletée du commerce
- 125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de sucre d'érable
- 60 ml ($\frac{1}{4}$ tasse) de pistaches hachées
- 500 ml (2 tasses) de crème à fouetter 35 %

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).

Dans un bol, mélanger les morceaux de fraises, le porto, 125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de sucre en poudre et les morceaux de gousse de vanille. Laisser reposer au réfrigérateur pendant environ 1 heure.

Dans un autre bol, fouetter la crème avec le reste de sucre en poudre. Réserver au réfrigérateur.

Recouvrir une plaque à pâtisserie d'un papier parchemin. Réserver. À l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaisser la pâte feuilletée et découper 8 carrés. Déposer les carrés de pâte sur la plaque à pâtisserie et saupoudrer de pistaches et de sucre d'érable. Faire cuire 10 minutes jusqu'à ce que les feuilletés soient dorés. Laisser refroidir.

Au moment de servir, déposer un feuilleté sur une assiette, recouvrir de crème Chantilly, puis d'une portion du mélange de fraises. Recouvrir d'un autre feuilleté. Garnir de crème et de fraises. Répéter pour chaque feuilleté.



ALENA : Une motion pour protéger l'industrie laitière québécoise

Le 26 avril, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion visant à protéger l'industrie laitière québécoise lors de la réouverture de l'ALENA. La motion, déposée par la députée de Vachon et chef du Bloc Québécois, Martine Ouellet, demande que l'Assemblée nationale reconnaisse que la production laitière québécoise est un moteur économique essentiel pour tout le Québec, qu'elle génère près de 85 000 emplois directs et indirects et que son maintien est directement lié au maintien de la gestion de l'offre. Par conséquent, « l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Canada que le maintien de la gestion de l'offre soit non négociable lors de la réouverture de l'ALENA » (extrait de la motion).

Agropur défend la gestion de l'offre

Invité à présenter une allocution devant le Cercle canadien de Montréal, le chef de la direction d'Agropur, Robert Coallier, s'est porté à la défense de la gestion de l'offre. Il a déclaré que ce système ne devait pas servir de monnaie d'échange dans la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), soutenant que de s'attaquer à la gestion de l'offre pourrait causer un « déséquilibre profond » et « mettre à risque » l'industrie laitière canadienne.

Producteurs sans marché au Wisconsin : 99 % du lait replacé

Au Wisconsin, 70 des 72 producteurs largués par Grassland ont trouvé preneurs pour leur lait. Seuls deux producteurs ont abandonné la production. Grassland avait justifié cette décision par l'arrêt des achats de lait diafiltré par une entreprise canadienne, prétextant que cela contrevient aux accords commerciaux. Au moment même où elle abandonnait ses producteurs, Grassland augmentait de 5 000 vaches la taille du troupeau d'une ferme qui lui appartient et l'approvisionne. Selon le Département de l'agriculture du Wisconsin, 99 % du lait (1,3 million de livres par jour) a été remplacé. Ce volume représente, sur une base annuelle, 0,2 % de la production américaine. Seulement de 2015 à 2016, la production laitière des États-Unis a crû de 1,8 % alors que le pays était déjà en situation de surproduction, dans un contexte de surplus mondiaux et de crise laitière touchant plusieurs pays. De quoi remettre en perspective les attaques du président américain, les États-Unis ayant joui en 2016 d'une balance commerciale favorable pour les produits laitiers de près d'un demi-milliard de dollars avec le Canada.

L'AECG ira de l'avant malgré des gains modestes pour le Canada

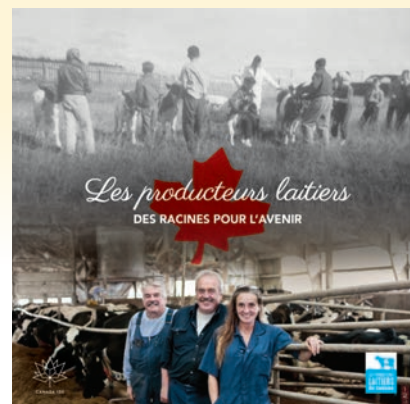
Selon une analyse du directeur parlementaire du budget, Jean-Denis Fréchette, l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne entraînera des gains modestes pour le Canada et une croissance plus lente pour certains produits laitiers et agricoles. Cette analyse en confirme d'autres qui relativisent les retombées économiques de l'entente alors que les pertes du secteur laitier canadien seront bien réelles. Le Sénat canadien a adopté le projet de loi portant sur la mise en œuvre de l'AECG le 11 mai. L'accord a également reçu la sanction royale, c'est-à-dire la dernière étape du processus législatif, le 16 mai dernier.

Valacta : employeur de l'année

Valacta a remporté le trophée Employeur de l'année au Gala des Mercuriades 2017. Cette catégorie reconnaît les efforts des entreprises ayant amélioré leur environnement de travail et mis en place des pratiques innovantes en gestion des ressources humaines, que ce soit sur le plan du recrutement, de la rétention, du développement des compétences, de la motivation, de la gestion de la diversité et de la gestion du changement. Valacta s'est notamment démarquée par son programme santé et la gestion de ses programmes de ressources humaines. Félicitations!

L'histoire de la production laitière des 150 dernières années

À l'occasion du 150^e anniversaire du Canada, Les Producteurs laitiers du Canada ont publié *Les producteurs laitiers : des racines pour l'avenir*. Ce livre de plus d'une quarantaine de pages relate l'émergence de la production laitière dans chacune des provinces canadiennes en racontant l'histoire de familles de producteurs laitiers établies depuis des générations. Vous pourrez notamment en apprendre un peu plus sur les Maranda de la Ferme Réomax qui se sont établis à l'Île-d'Orléans il y a tout près de 270 ans. Les abonnés du *Producteur de lait québécois* ont d'ailleurs reçu un exemplaire du volume avec le présent numéro du magazine.



Avis de la Corporation des maîtres électriciens du Québec

La directrice des affaires juridiques de la Corporation des maîtres électriciens du Québec a fait parvenir aux Producteurs de lait du Québec une lettre dans laquelle elle soulignait les règles en vigueur concernant les travaux d'électricité. Elle demandait notre collaboration pour rappeler aux producteurs ce que précisent la Loi sur les maîtres électriciens et la Loi sur le bâtiment. Voici un extrait de la lettre : « [...] nul ne peut exécuter des travaux d'électricité de quelque nature que ce soit, sur sa propriété, exploitation agricole ou ailleurs, pour soi-même ou pour autrui, s'il n'est pas entrepreneur électricien. » Les contrevenants s'exposent à des amendes.

Des bourses d'études pour les jeunes étudiants en agriculture

Le concours des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada (JAÉ) offre deux bourses d'études de 1 000 \$ à des jeunes qui entreprennent des études postsecondaires en agriculture et à une personne qui a déjà terminé au moins une année d'études postsecondaires dans ce secteur. Les demandes seront acceptées jusqu'au 30 juin 2017. Pour plus de détails, visitez le <http://www.oyfcanada.com/language/fr/nomination/bourse-detudes/>.

Les Canadiens aiment les produits laitiers d'ici

Selon un sondage Abacus Data inc. mené en ligne en avril dernier, 92 % des Canadiens se disent satisfaits de la qualité et du choix de produits laitiers offerts au Canada. Parmi les 1 500 personnes ayant participé à ce sondage, les deux tiers ont déclaré être satisfaits des prix des produits laitiers canadiens, et 77 % ont affirmé qu'il était parfaitement légitime pour le Canada, au même titre que les États-Unis et d'autres pays, de maintenir des politiques visant à favoriser la santé du secteur laitier canadien. De plus, ils ont exprimé que nos politiques (la gestion de l'offre) fonctionnent bien pour répondre aux besoins des consommateurs.



SABOT SOLUTION INC.
UNE PATTE À LA FOIS

- Aérosol
- Vaporisation
- Pédiluve

176347 www.sabotsolution.com



CONCEPTION
Reproduction - Animal

2 NOUVEAUTÉS!

- DG Lait/Milk®
Test de gestation dans le lait
- Test Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

185369



ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage, Rainurage
Scarification de béton

418.387.9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

168430

ABONNEZ-VOUS

le producteur
de
lait
québécois

Un Grand prix média pour le Lait

Les Producteurs de lait du Québec et l'agence Touché! ont remporté un Grand prix média dans la catégorie « Meilleure utilisation des médias imprimés » avec la campagne *Le lait à la puissance 16* qui visait à faire connaître les bienfaits du lait et de ses 16 nutriments. L'icône du verre de lait a été mise de l'avant dans une édition tout en blanc du magazine *Coup de pouce* ainsi que dans une édition spéciale du journal *Métro* pour le temps des fêtes. Cette campagne a également été déclinée dans d'autres médias, ce qui lui a aussi valu un prix dans la catégorie « Meilleure utilisation du mix média de plus de 250 000 \$ ». Le concours *Prix Média*, une initiative d'Infopresse, souligne les meilleures stratégies publicitaires de l'année. Pour l'édition 2017, 48 prix ont été remis dans une quinzaine de catégories, dont 15 Grands prix et un Grand prix de la relève.

TESTEZ vos CONNAISSANCES

VALACTA - De 2011 à 2015, selon la banque de données Agritel, le coût des concentrés expliquerait quel pourcentage de la variation du coût de production?

- a) 3 %
- b) 5 %
- c) 8 %

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE -

Que peut occasionner l'administration topique d'huile essentielle en massage sur le pis de la vache?

PROACTION - À quelle date se tiendra la formation par webinaire des volets bien-être animal et traçabilité de proAction?

1- B - 2- DE L'IRRITATION OU DES BRÛLURES - 3- LE 14 JUIN DE 11 H 30 À 13 H 30

Augmentez votre productivité

BRITESPAN
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Chef de file en structures d'acier avec recouvrement en polyéthylène



Contactez-nous
dès aujourd'hui pour obtenir une soumission

819 352-0746 ■ info@betonstock.ca

BÉTON STOCK.CA

191233



Traite et alimentation adaptées à SES besoins

Avec un système de traite automatisé Monobox, combiné au nouveau pousse-ensilage automatisé FRone, la routine de chaque vache est optimisée pour un plus grand nombre de traite et un meilleur apport alimentaire.

Le Monobox possède la technologie la plus récente sur le marché afin d'offrir un attachement rapide et une « traite tout-en-un dans le manchon » simplifiée et de haute qualité. Le FRone est un outil fiable et facile à utiliser pour maintenir l'ensilage à la portée de vos vaches 24/7, s'assurant qu'elles tirent le meilleur de leur ration. Lorsque vous vous adaptez aux besoins de vos vaches, vous optimisez leur routine et maximisez ainsi leur potentiel de production laitière.

ALAIN BEAUREGARD INC.
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

C.S.R. / LACHARITÉ
Nicolet 819 293.8676

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
Denis Lesage
St-Léon-le-Grand 819 228-5694

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568.2250

Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223.9387

**R. OUELLET
ÉQUIPEMENT DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Le robot de traite VMS DeLaval, profite de chaque seconde



+ Plus de lait. Plus rapide.

Voici pourquoi

+ Reconnu à l'échelle mondiale, y compris la plus grande ferme laitière robotisée au monde

Pour plus d'information, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.com

DMD Picard Entreprises Inc.
Ste-Anne-des-Plaines, QC
1-855-524-5453

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements
A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371

Service Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Service Laitiers Agri-Pro Inc.
Ange-Gardien, Rouville, QC
450-293-1011

Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569

We live milk
Nous vivons le lait



www.delaval.com

 est une marque déposée de Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et DeLaval est une marque déposée/service de DeLaval Holding AB © 2017 DeLaval Inc. DeLaval, 150-B Jameson Drive, P.O. Box # 4800 Peterborough, Ontario K9J 7B7, CANADA.

 DeLaval

188725